



REPUBLIQUE DU BENIN

MAIRIE DE PEHUNCO



Commune de Pehunco

PLAN DE CONTINGENCE COMMUNAL DE PEHUNCO_ 2026

(Version finale)

Aléas couverts	<ul style="list-style-type: none">♦ Insécurité/extrémisme violent♦ Pluies anormales ou hors saison♦ Conflits agropastoraux
Date d'élaboration :	Novembre 2025
Version :	01
Période couverte :	Janvier-Décembre 2026

Appui technique et Financier



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Direction du développement
et de la coopération DDC

Novembre 2025

Sommaire

Sigles et abréviations	5
INTRODUCTION	7
1. Approche méthodologique	8
1.1. Préparation à l'actualisation du PCC	8
1.2. Collecte et traitement des données	8
1.3. Retraite de finalisation du PCC	8
1.4. Organisation de l'atelier de validation du PCC actualisé	8
2. Bref aperçu de la commune de Péhunco	9
2.1. Situation géographique et administrative de la commune	9
2.2. Grands traits physiques de la commune	11
2.3. Caractéristiques démographiques	14
2.4. Secteurs économiques de la commune	15
3. Collecte des données, analyse et profil des risques de la Commune	17
3.1. Revue documentaire et analyse des sources secondaires	17
3.2. Evaluation de l'ancien PCC	17
3.3. Cibles et zones de collecte	20
3.4. Collecte des données de terrain	20
3.5. Traitement et analyse des données	21
3.6. Résultats de l'analyse des données collectées	21
3.6.1. Identification et analyse des aléas : clarification conceptuelle	21
3.6.2. Présentation des aléas par Arrondissement	24
3.6.3. Période de survenance des aléas	29
3.6.4. Principales activités menées avant, pendant et après la survenance des aléas	29
3.6.5. Impacts des aléas sur les secteurs fondamentaux	31
3.6.6. Analyse de la vulnérabilité	33
3.6.7. Analyse des capacités	37
3.6.8. Analyse de la cohérence spatiale des différentes affectations des terres	45
3.6.9. Analyse des risques liés à l'occupation du sol et à l'habitat	45
3.6.10. Analyse du Système d'Alerte Précoce (SAP)	50
3.6.11. Hiérarchisation et priorisation des risques majeurs	50
3.6.12. Profil des risques de la Commune	52
4. Planification de la réponse	54
4.1. Niveau de vigilance	54

4.2. Définition des scénarii	54
4.3. Matrice de réaction rapide	58
4.4. Plans de préparation	59
4.4.1. Plan de préparation global	59
4.4.2. Plan de préparation sectoriel	61
4.5. Plans de réponse	71
4.5.1. Plan de réponse global	71
4.5.2. Plan de réponse sectoriel	73
4.6. Evaluation de la situation d'urgence	82
5. Mécanisme général de coordination et gestion des opérations	83
5.1. Schéma de montage institutionnel communal de coordination	83
5.2. Schéma de coordination sectorielle des crises	85
6. Mise en œuvre du PCC	85
6.1. Mécanisme de mobilisation des ressources	85
6.1.1. Aperçu du système de financement	85
6.1.2. Mécanismes de financement durable	86
6.1.3. Mobilisation des ressources financières additionnelles	86
6.2. Vulgarisation du plan	86
6.3. Renforcement des capacités	87
6.4. Suivi et évaluation du plan	87
6.4.1. Suivi du plan	87
6.4.2. Evaluation du plan	87
6.4.3. Leçons et défis de l'élaboration et de mise œuvre d'un PCC	88
6.4.4. Mise à jour du plan	90
CONCLUSION	91
ANNEXES	92

Listes des tableaux

Tableau 1 : Organisation administrative de la Commune de Péhunco	9
Tableau 2 : Tendances de l'évolution de la population par Arrondissement de 2014 à 2022..	14
Tableau 3 : Valeurs des paramètres utilisées dans le calcul de la taille de l'échantillon dans la commune	19
Tableau 4 : Détermination du nombre minimum de ménages à enquêter par Arrondissement	19
Tableau 5 : Synthèse communale des risques de catastrophes majeurs par ordre décroissant de la Commune de Péhunco	27

Tableau 6 : Synthèse des principaux risques issus de la collecte des données de la Commune de Péhunco	28
Tableau 7 : Mesures endogènes adoptées faces aux risques	30
Tableau 8 : Causes et impact des aléas sur les secteurs fondamentaux	31
Tableau 9 : Danger, vulnérabilité, capacités et analyse des risques	33
Tableau 10 : Différents domaines de la vulnérabilité	35
Tableau 11 : Cartographie des ressources	38
Tableau 12 : Intervention des acteurs	40
Tableau 13 : Cohérence spatiale des différentes affectations des terres	45
Tableau 14 : Superficies des différentes unités d'occupation du sol en 2022 dans la Commune de Péhunco	50
Tableau 15 : Analyse du SAP	50
Tableau 16 : Tableau de comparaison des risques	51
Tableau 17: Tableau des scores d'hiérarchisation	52
Tableau 18 : Niveau de vigilance	54
Tableau 19 Définition des scénarios et hypothèses de la planification.....	55
Tableau 20 : Matrice de réaction rapide	58
Tableau 21 : Plan de préparation global.....	59
Tableau 22 : Plan de préparation sectoriel	61
Tableau 23: Plan de réponse global.....	71
Tableau 24: Plan de réponse sectoriel.....	73
Tableau 25 : Evaluation de la situation d'urgence	82

Liste des figures

Figure 1 : Etapes méthodologiques exploitées	Erreur ! Signet non défini.
Figure 2 : Motivation du choix de KoboCollect	Erreur ! Signet non défini.
Figure 3 : Précipitations moyennes mensuelles	11
Figure 4 : Température moyenne mensuelle	12
<i>Figure 5 : Prévalence des risques et catastrophes dans l'Arrondissement de Gnèmasson</i>	25
Figure 6 : Prévalence des risques et catastrophes dans l'Arrondissement de Tobra	25
Figure 7 : Prévalence des risques et catastrophes dans l'Arrondissement de Péhunco	26
Figure 8 : Prévalence des risques et catastrophes dans l'ensemble de la Commune de Péhunco.....	27

Liste des cartes

<i>Carte 1 : Découpage administratif de la Commune de Péhunco.....</i>	10
<i>Carte 2 : Réseau hydrographique de la Commune de Péhunco</i>	13
Carte 3 : Carte des grandes affectations	48
Carte 4 : Carte d'occupation des sols.....	49

Liste des annexes

Annexe 1 : Nombre de ménages à enquêter par villages et par arrondissement	95
Annexe 2 : Contacts d'urgence à renseigner les membres de la plateforme RCC.....	95
Annexe 3 : Les 10 principes du code de conduite lors des interventions en cas de catastrophe.....	96

Sigles et abréviations

ACAD	: Association des Communes de l'Atacora et de la Donga
ACC	: Adaptation au Changement Climatique
AGORA	: Appui à la Gouvernance et au Renforcement de l'Attractivité territoriale
ANPC	: Agence Nationale de Protection Civile
APESS	: Association pour la Promotion de l'Elevage dans le Sahel et la Savane
ATDA	: Agence Territoriale de Développement Agricole
CA	: Chef d'Arrondissement
CC	: Conseil Communal
CICR	: Comité International de la Croix-Rouge
Covid-19	: Maladie à Coronavirus 2019
CPC	: Cellule de Participation Citoyenne
CPS	: Centre de Promotion Sociale
CSC	: Centre de Santé de la commune
CV	: Chef de Village
DDAEP	: Direction Départementale de l'Agriculture de l'Elevage et de la Pêche
DPPC	: Direction de la Prévention et de la Protection Civile
FDS	: Force de Défense et de Sécurité
GRC	: Gestion des Risques de Catastrophes
IGN	: Institut Géographique National
INSAE	: Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
ONU	: Organisation des Nations Unies
ORSEC	: Organisation de la Réponse de Sécurité Civile
SRTB	: Société de Radiodiffusion et Télévision du Bénin
PCC	: Plan de Contingence Communale
PCDA	: Plan Communal de Développement Agricole
PCN	: Plan de Contingence National
PCRRC	: Plateforme Communale de Réduction des Risques de Catastrophes et d'Adaptation au Changement Climatique
PDC	: Plan de Développement Communal
PNRRACC	: Plateforme Nationale de Réduction des Risques de Catastrophe et d'Adaptation au Changement Climatique
PRRCCC	: Plateforme de Réduction de Risques de Catastrophes et de Changement Climatique
RGPH4	: 4 ^{ème} Recensement Général de la Population et de l'Habitation
RNA	: Recensement National Agricole
SBEE	: Société Béninoise d'Energie Electrique
SCDA	: Section Communale de Développement Agricole

SDAC	: Schéma Directeur d'Aménagement Communal
SDE	: Service Déconcentré de l'Etat
SE	: Secrétaire Exécutif
SCEFC	: Section Communale des Eaux, Forêts et Chasse
SHAB	: Service de l'Hygiène et de l'Assainissement de Base
SONEB	: Société Nationale des Eaux du Bénin
UCOPER	: Union Communale de Organisations Professionnelles des Eleveurs de Ruminants
UNHCR	: Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés

INTRODUCTION

Le Bénin a élaboré et actualisé chaque année, depuis 2009, son plan de contingence national au regard des catastrophes qui ne cessent de sévir avec le changement climatique. Aussi, le Bénin a-t-il créé des structures et pris divers textes réglementaires pour gérer ces situations d'urgence. Le décret n° 2011-834 du 30 Décembre 2011 portant création, composition, attributions et fonctionnement de la plateforme nationale de réduction des risques de catastrophe et d'adaptation au changement climatique en République du Bénin (PNRRCACC) a été pris dans ce sens. Cette plateforme nationale comprend des démembrements au niveau départemental, communal, local et l'institution d'un Fonds d'urgence.

Au niveau communal, le Plan Communal de Contingence (PCC) s'impose aux Communes en vue de mieux faire face aux aléas, aux risques de catastrophes et de préserver les acquis et les efforts de développement prônés par les Plans de Développement Communaux (PDC). Le PCC est un document opérationnel qui concrétise le processus de préparation et de planification des réactions face aux urgences tout en restant en cohérence avec les divers documents de planification notamment le Plan de Développement Communal (PDC) et le Schéma Directeur d'Aménagement Communal (SDAC). Le PCC permet aux communes de préparer une riposte efficace face aux risques grâce à une approche multisectorielle impliquant l'ensemble des acteurs nationaux et la coopération internationale.

C'est dans ce cadre que le Plan de Contingence Communal de Pehunco a été élaboré et actualisé conformément aux dispositions du nouveau guide d'élaboration de PCC d'Aout 2021. Ce nouveau guide prend en compte les aspects liés à l'aménagement du territoire, l'évolution du cadre juridique de réduction des risques de catastrophe, les personnes aux besoins spécifiques et le Genre.

Le présent document de PCC actualisé de la commune de Pehunco financée par l'Association des Communes de l'Atacora et de la Donga (ACAD) grâce à son partenariat avec la Coopération Suisse au Bénin est structuré en six (06) grandes parties que sont :

- l'approche méthodologique ;
- le bref aperçu de la Commune ;
- la collecte des données, analyse et profil des risques de la Commune ;
- la planification de la réponse ;
- le mécanisme général de coordination et gestion des opérations ;
- la mise en œuvre du PCC.

1. Approche méthodologique

La démarche méthodologique utilisée dans le cadre de l'actualisation du PCC de la commune de Pehunco se résume en trois (03) grandes étapes majeures. Il s'agit de la préparation à l'actualisation du PCC, de collecte et traitement des données, la retraite de finalisation et l'atelier de validation du PCC.

1.1. Préparation à l'actualisation du PCC

Le PCC 2024-2025 étant arrivé à terme, la commune de Pehunco en collaboration avec l'ACAD a enclenché le processus de son actualisation. D'abord, un comité technique d'actualisation a été mis en place composé des cadres technique de la mairie et les acteurs de la plateforme RCC de la commune de Pehunco.

1.2. Collecte et traitement des données

La préparation des travaux d'actualisation du PCC a débuté par un état des lieux des éléments disponibles et d'analyse du contexte local de gestion des risques de catastrophes. Cette activité a eu lieu au cours d'un atelier communal d'hiérarchisation des aléas, tenu le mardi 23 septembre 2025 à la salle de conférence de la mairie de Pehunco. Cet atelier a connu la participation des élus communaux et locaux, des cadres techniques de la mairie, des membres de la société civile, les acteurs de la plateforme communal de RRC, des responsables des SDE, des représentants de la préfecture de l'Atacora et l'équipe de l'ACAD.

Au cours de cette séance de collecte, les acteurs ont procédé à l'actualisation des profils de risques identifiés au cours des enquêtes terrain de 2024 dans les arrondissements de la commune. Le traitement de ses données abouti à l'identification des risques suivants : Inondations, Poches de sécheresse, Conflits agropastoraux, Vents violents, Epidémies, Feux de végétation, Insécurité/Extrémisme violent, Pluies anormales ou hors saison.

1.3. Retraite de finalisation du PCC

En vue de finaliser l'élaboration du document actualisé du PCC, une équipe technique composée du Directeur du Développement Local et de la Planification (DDLP) de la mairie et du Point Focal Risque et Catastrophe (PF/RRC) s'est retrouvé ensemble avec les équipes des autres communes appuyés par l'ACAD, pour non seulement harmoniser les points de vue sur l'opération, mais aussi pour actualiser le canevas du plan de préparation et de réponse global aboutissant à l'élaboration du Plan de travail Annuel 2026 FONCAT. Ce travail est soumis à l'appréciation du comité technique d'actualisation de ce document.

1.4. Organisation de l'atelier de validation du PCC actualisé

Cet atelier est organisé à la fin du processus d'actualisation du PCC. Il s'agit d'une séance qui a réuni les acteurs communaux et les membres de la plateforme pour valider l'actualisation des plans de préparation et de réponse du document final.

2. Bref aperçu de la commune de Péhunco

2.1. Situation géographique et administrative de la commune

La Commune de Péhunco est l'une des 77 Communes que compte la République du Bénin et fait partie des 9 Communes du département de l'Atacora. Elle s'étend entre 10° 03' 42" et 10° 32' 0" de latitude Nord ; 1° 41' 0" et 2°15' 00" de longitude Est. Elle est située entre la haute vallée de l'Alibori à l'Est et celle du Mekrou à l'Ouest.

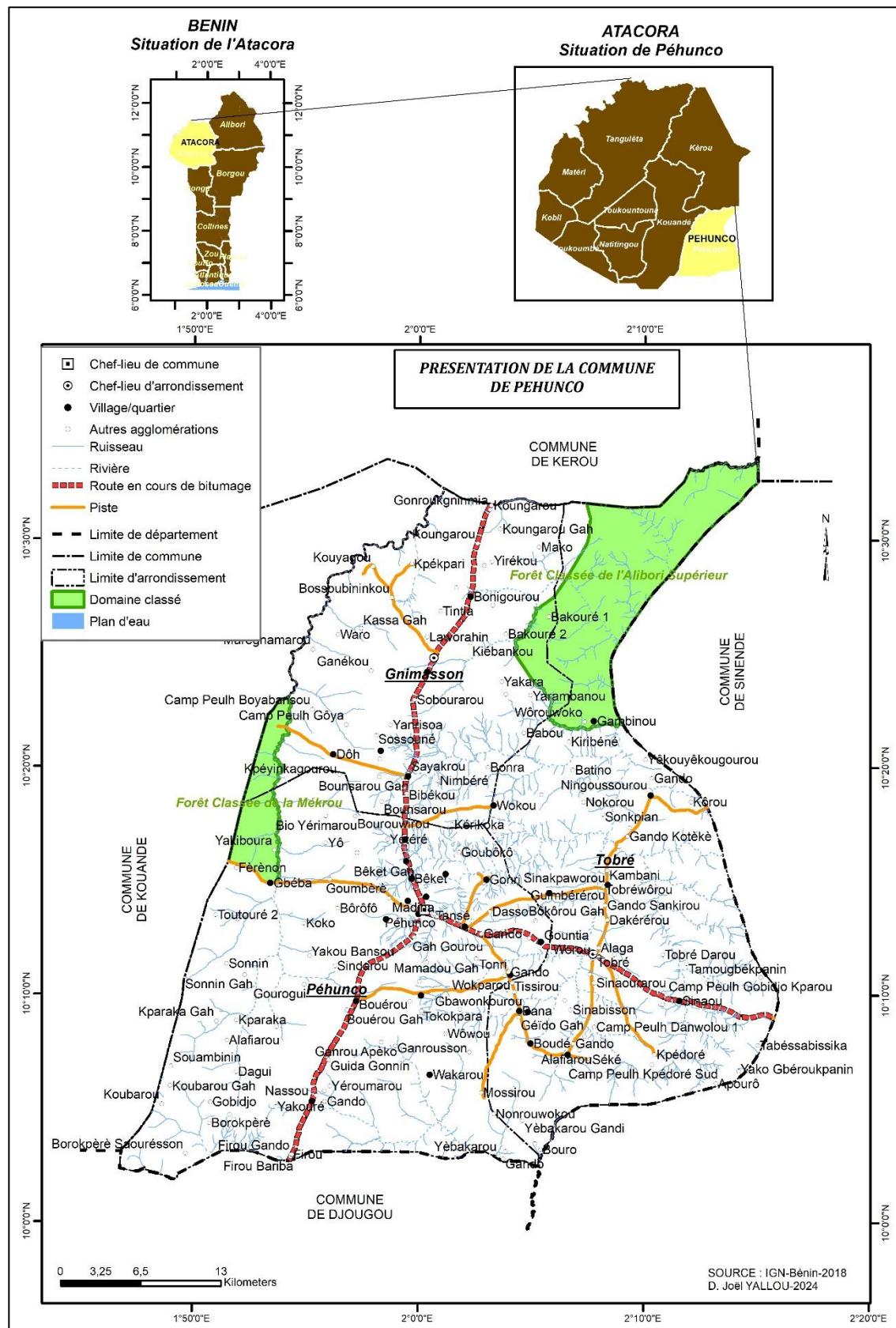
La commune de Péhunco est limitée au Nord par la Commune de Kérou, au Sud par la Commune de Djougou dans le département de la Donga, à l'Est par les Communes de Sinendé et de N'Dali dans le département du Borgou et à l'Ouest par la Commune de Kouandé (Carte 1). Sa superficie est de 1900 km² (INSAE, RGPH4, 2013). Le chef-lieu de la Commune de Péhunco est situé à environ 94 km de Natitingou, chef-lieu de la préfecture de l'Atacora. La commune compte 35 villages administratifs (Tableau 1).

Tableau 1 : Organisation administrative de la Commune de Péhunco

N°	Arrondissement	Superficie (ha)	Nombre villages/quartiers Administratifs	Villages/quartiers administratifs
1	Gnèmasson	74191	6	Gnèmasson, Dôh, Bonigourou, Sayakrou, Sayakrou-Gah, Gnèmasson Gando
2	Péhunco	45938	15	Péhunco 1, Soaodou, Bèket, Wokou, Bèket-Gah, Gbéba, Bouérou, Nassou, Soassararou, Péhunco-Gah, Sinaouraou-Gah, Péhunco-Tatapouranou, Péhunco 2, Sinaourarou, Somparérou-Gah,
3	Tobré	69870	14	Tobré, Kika, Ouassa-Maro, Guimbérérou, Bana, Boudé, Sinaou, Gountia, Tonri, Gonri, Gambinou, Nimgoussourou, Wakarou, Maré Orou-Gah.
TOTAL		19000	35	

Source : Loi n°2015-1 du 06 mars 2015 relative aux unités administratives locales en République du Bénin, PDC 4 Péhunco

Carte 1 : Découpage administratif de la Commune de Pehunco



Source : Traitement de données satellitaires, Mars 2024, réalisée par Joël YALLOU

2.2. Grands traits physiques de la commune

❖ Relief

Le relief de la Commune de Péhunco est une pénéplaine qui s'étire dans la ligne de partage des eaux des bassins du Niger et de l'Ouémé d'une part, et des sous bassins de la Mekrou et de l'Alibori d'autre part. L'inclinaison du relief est prononcée dans le sens Sud-Nord avec une altitude moyenne qui est autour de 350 m. Le relief de la commune de Péhunco est très peu accidenté.

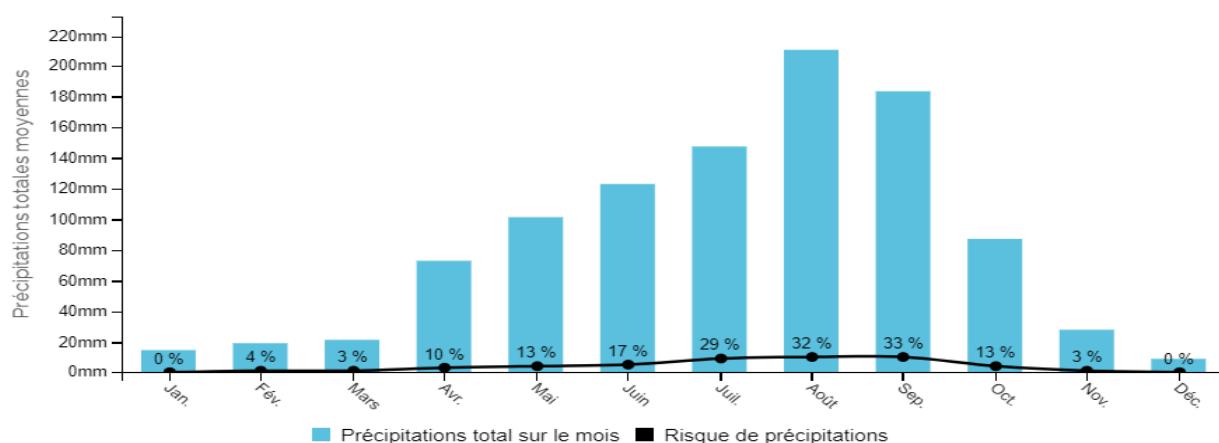
❖ Climat

Elle jouit d'un climat de type soudano-guinéen, avec une saison des pluies qui s'étend de mi-avril à mi-octobre et une saison sèche allant de mi-octobre à mi-avril.

- Pluviométrie

Les précipitations sont comprises 800 et 1 100 mm par an, réparties sur près de 170 jours. On note de plus en plus des pluies torrentielles accompagnées au début et à la fin de la saison des pluies par des vents violents. En plus, il y a de longues poches de sécheresse qui sont enregistrées en pleine saison des pluies. Ces dernières années, on constate également l'apparition des pluies anormales ou hors saison qui détruisent les récoltes dans les champs comme c'est le cas du soja en 2024.

Figure 1 : Précipitations moyennes mensuelles

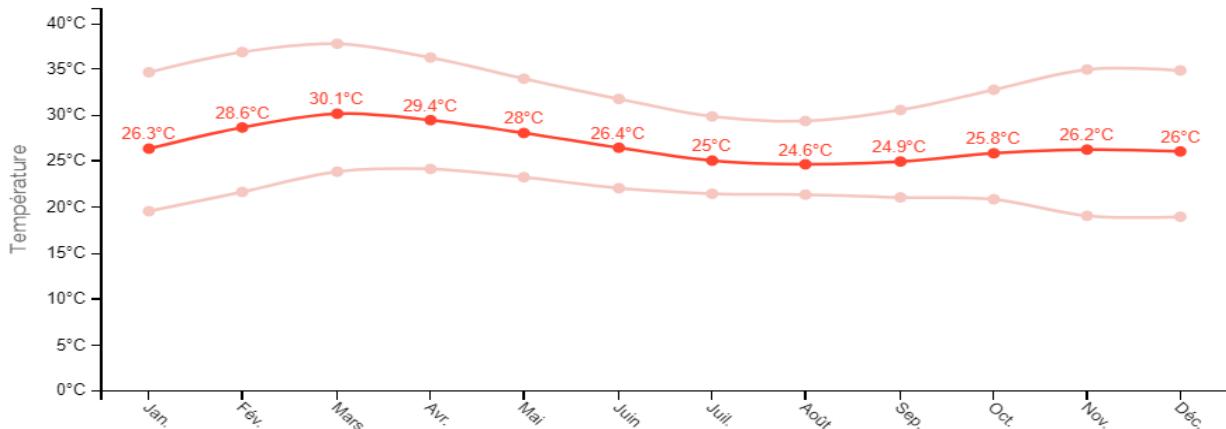


Source : Le planificateur à contresens, Mai 2024

- Température

La température moyenne est de 26°C, mars étant le mois le plus chaud, mais l'harmattan, qui souffle entre novembre et mi-février, entraîne parfois une amplitude thermique de plus de 10°C.

Figure 2 : Température moyenne mensuelles



Source : Le planificateur à contresens, Mai 2024

❖ Hydrographie

Le réseau hydrographique de la Commune de Pehunco est dense et est organisé à partir des nombreux affluents de la Mékrou dans les Arrondissements de Pehunco et de Gnèmasson puis de l'Alibori dans l'Arrondissement de Tobra non loin du village Kika. C'est sur les bras de ces cours d'eau que sont implantées les neuf (9) retenues d'eau de la Commune. En plus de la Mékrou et le cours d'eau de l'Alibori supérieur, les autres cours d'eau importants sont Tobraédarou, Kpananin et Bouérou (Carte 2).

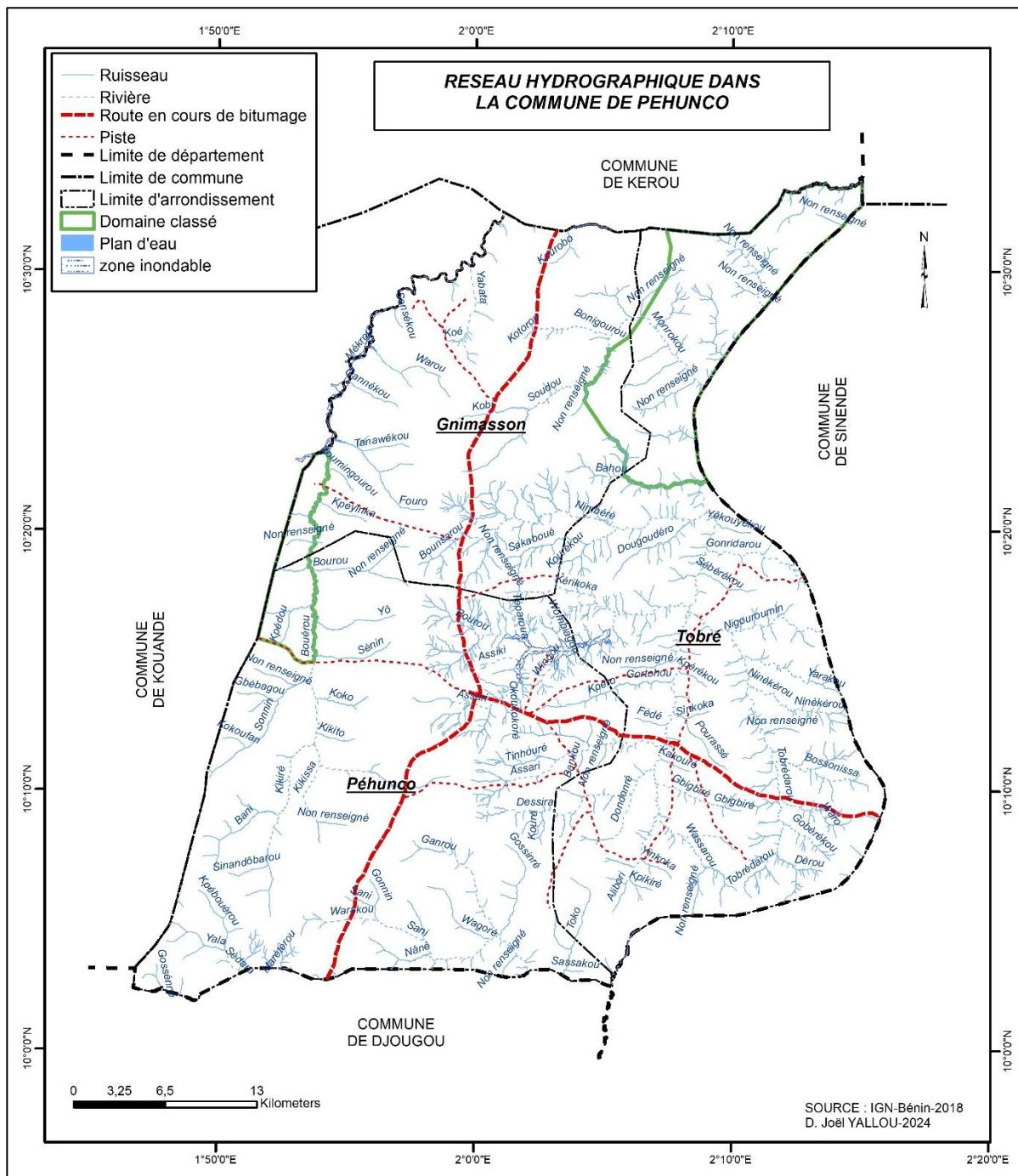
❖ Sols, végétation et faune

Les sols de la Commune de Pehunco sont en général des sols ferrugineux tropicaux avec différents faciès se prêtant à diverses cultures. Selon le Schéma Directeur d'Aménagement de la Commune de Pehunco élaboré en 2010, les terres cultivables de la Commune sont évaluées à 80.000 ha qui ne sont utilisées qu'à 29% pour 39 exploitants agricoles sur 1 km² de terres disponibles. La Commune dispose d'importantes surfaces de bas-fonds. Les 21 estimations faites par l'équipe de SCDA de Pehunco en 2017 font état de 1200 ha de bas-fond dont les principaux sont 100 ha à Gnèmasson, 325 ha à Pehunco et 271 ha à Tobra. Seulement 310 ha de bas-fonds sont aménagés dans la Commune de Pehunco (PDC 3).

Quant à la végétation, elle est constituée en général de savanes arborées et arbustives, des forêts galeries et d'importantes mosaïques de champs et jachères. Le domaine classé de l'Etat comprend les forêts classées de la Mékrou et de l'Alibori supérieur couvrant au total 229,3 km² soit 185,3 km² pour l'Alibori Supérieur et 44 km² pour la Mékrou. Ce qui correspond à 12% de la superficie totale de la Commune.

Concernant la faune, elle est faite de phacochères, de singes, de biches, de buffles et autres petits gibiers qu'on rencontre surtout dans les forêts classées de la Commune. Les petits gibiers tels que, les francolins, les lièvres, les céphalophes se rencontrent dans les savanes de la Commune alors que les rats et les reptiles sont rencontrés dans les champs et les savanes environnantes.

Carte 2 : Réseau hydrographique de la Commune de Pehunco



Source : Traitement de données satellitaires, Mars 2024, réalisée par Joël YALLOU

2.3. Caractéristiques démographiques

❖ Peuplement et répartition de la population par arrondissement

Les premiers habitants de la Commune de Péléhuncu furent les Baatombou (autochtones) qui sont venus de Kouandé, de Sinendé, de Djougou et d'autres localités. Ils constituent 65% de la population et sont essentiellement des agriculteurs. Ils sont suivis par les peuls (33%), venus des pays de la sous-région comme le Mali, le Burkina Faso, le Niger, le Nigéria pour ce qui concerne les migrations transnationales et de Kérou, de Sinendé, de Nikki, de Kouandé pour les déplacements à l'intérieur du pays. Les peuls sont principalement des éleveurs et constituent le 2^{ème} groupe socio-culturel majoritaire de la Commune. Il y a aussi les Bétammaribé et les Yom venus respectivement des départements de l'Atacora et de la Donga à la recherche des terres cultivables. On y rencontre également les Germa, les Dendi, les Yoroubas, les Ibo, les Haoussa, les Fon et les Adja qui sont pour la plupart des marchands et des commerçants. On note de plus en plus la présence dans la Commune des Gourmantchés venus du Burkina Faso.

Le tissu social se caractérise par des liens de solidarité vivaces et de bon voisinage entre les Baatombou et les autres groupes socioculturels installés dans les localités des 03 Arrondissements de la Commune.

La population est répartie de façon inégale dans les trois Arrondissements de la Commune (voir tableau 2).

Tableau 2 : Tendances de l'évolution de la population par Arrondissement de 2014 à 2022

Arrondissements	Population en 2013	Taux d'accroissement 2014-2022 Tobra (3,94%), Péléhuncu (2,93%), Gnémasson (2,89%)								
		2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Gnémasson	15140	5118	5326	5543	5769	6004	6248	6502	6767	7042
Péléhuncu	37217	18000	18733	19495	20288	21114	21973	22868	23799	24767
Tobra	25860	24672	25676	26721	27809	28940	30118	31344	32620	33947
Ensemble Commune	78217	104275	108519	112936	117532	122316	127294	132475	137867	143478

Source : INSAE, RGPH 1,2,3,4-1979, 1992, 2002, 2013 et projections démographiques révisées, 2009, PDC 4
Péléhuncu

❖ Caractéristiques de la population

La Commune de Péléhuncu est composée d'une population hétérogène composée de 78.217 habitants selon le recensement général de la population et de l'habitat en 2013. Le nombre de femmes est évalué à 39.070 contre 39.147 hommes. Cette population compte 45.281 exploitants agricoles soit 82% de la population totale. Ce qui permet d'affirmer que la population de la Commune de Péléhuncu est majoritairement rurale et l'agriculture est leur activité principale. On compte 4.684 ménages à Péléhuncu, 2.698 à Tobra, 1.729 à Gnémasson (INSAE, 2013).

Comme dans tout le pays, la population de la Commune est très jeune, 31% de la population a moins de 15 ans ; 49% a moins de 30 ans ; les vieillards ne représentent

que 2% de la population et les adultes actifs 35%. On s'aperçoit alors que la charge par adulte actif est assez lourde. Autrement dit, une personne qui travaille fait vivre un nombre beaucoup plus élevé de personnes.

La densité de la population de la Commune de Péhunco est de 41 hab/km² en 2013 soit 32,54 hab/km² dans l'arrondissement de Gnèmasson, 34,56 hab/km² à Tobié et 47,57 hab/km² dans celui de Péhunco. Cette densité de 41 hab/km² en 2013 est passée à 66,99 hab/km² en 2019 et à 75,51 hab/km² en 2022.

2.4. Secteurs économiques de la commune

❖ Agriculture

La production agricole constitue dans la Commune de Péhunco la principale source de création de richesse. Elle occupe environ 82% de la population active. La contribution du secteur au PIB communal est en moyenne de 17% (PCDA, 2020). L'agriculture est de type extensif sur brûlis et reste dépendant du climat et des intrants agricoles. La Commune dispose de terres cultivables estimées à 80.000ha dont la production est orientée vers les cultures de rentes, les céréales et les légumineuses. Plusieurs spéculations contribuent aux revenus agricoles dont les principales sont : le coton, le soja, le maïs, l'anacarde, l'igname, le manioc, le sorgho, le riz, le niébé, la pomme de terre. Les cinq cultures dominantes en termes de production dans la Commune de Péhunco sont : l'igname, le manioc, le soja, le maïs et le coton. Elles sont suivies du sorgho, du riz et de l'anacarde. L'apiculture commence aussi par être développée dans la Commune de Péhunco.

Il faut noter que la spécialisation spatiale de l'agriculture est très faible dans la Commune de Péhunco. Les parcelles de céréales, de cultures de rentes, de tubercules et les plantations se mélangent. C'est seulement au niveau des sols très profonds voués aux tubercules et les bas-fonds affectés aux champs du riz et au maraîchage que nous constatons un début de spécialisation spatiale. La Commune dispose de nombreux bas-fonds, plus de 300 ha de bas-fonds aménagés et plus de 225 ha de bas-fonds susceptibles d'être aménagés.

L'agriculture est encore pluviale avec le maraîchage en contre saison. Les produits tropicaux comme les graines de néré, les noix d'anacarde et de karité constituent également une source de revenus aux populations.

❖ Elevage

L'élevage est la seconde activité économique dans la Commune. C'est un élevage traditionnel et extensif qui se retrouve dans tous les Arrondissements de la Commune. Les bovins en général sont soumis à des déplacements sur de très longues distances surtout en saison sèche à la recherche du pâturage et de points d'eau. La Commune n'est pas épargnée par le phénomène de la transhumance. L'élevage bénéficie de peu d'investissements. Il est traditionnel et est dominé par le gros bétail confronté à l'insuffisance de point d'eau et de pâturage. La Commune dispose de 9 retenues d'eau et d'un barrage en cours de construction à Sinaou. Si l'élevage de bovin est une spécialité des peulhs, les autres ménages disposent toujours dans les cours des

concessions des ovins, caprins et de volailles pour faire face à des dépenses urgentes, le passage de la période de soudure, aux frais de scolarité des enfants, aux frais des soins, etc. Le cheptel de la Commune est composé de bovins, ovins, caprins, porcins, volaille, lapin, etc. La transhumance se fait à travers des couloirs peu respectés aussi bien par les éleveurs que par les agriculteurs, engendrant ainsi des conflits entre agriculteurs et éleveurs peulhs.

❖ **Sylviculture**

La sylviculture se résume essentiellement aux plantations d'anacardier, quelques pieds d'autres arbres fruitiers tels que les manguiers et aux parcs de karité et de néré. On enregistre dans la Commune, 2689 plantations d'anacardier pour une superficie totale de 2122 ha (PCDA, 2020). La superficie moyenne des plantations est de 0,8ha. La plantation d'anacardier est en expansion dans la Commune ces dernières années. Ce qui explique un essor croissant de la collecte et de la commercialisation des noix d'anacarde.

❖ **Artisanat, Transformation agroalimentaire**

Dans chaque agglomération de la Commune, on rencontre différents corps de métiers que sont : la maçonnerie, la menuiserie, la couture, la coiffure, la poterie, la vannerie, le tissage, la forge traditionnelle etc. La transformation agro-alimentaire est assurée par les femmes constituées en groupement/coopérative ou non. Les différentes formes de transformation les plus rencontrées sont : la transformation du karité en beurre et ses dérivés, du soja en fromage et ses dérivées, d'étuvage du riz, de la noix d'anacarde en amande torréfiée d'anacarde, du manioc en gari et tapioca, des graines de néré en moutarde, de l'arachide en huile et galettes, du sorgho et maïs en bière locale, la transformation du lait de vache en fromage (bom-gassarou). La plupart de ces produits sont autoconsommés ou vendus sur le marché local. Pour le cas de la fabrication du fromage à base du lait de vache, il existe dans la commune, une unité de fabrication de fromage peul appelé Corfilac mais qui ne fonctionne plus pour le moment.

❖ **Commerce**

Les échanges commerciaux sur le marché local reposent essentiellement sur la commercialisation des produits agricoles et des produits d'élevage. Les destinations de ces différents produits sont locales, départementales et intercommunales. En effet, les amandes de Karité, les graines de Néré, les graines d'acajou, le soja et le maïs sont des produits principalement exportés vers le Sud du Pays, le Niger, le Nigeria, le Togo et le Burkina Faso. La correspondance commerciale entre la Commune de Péhunco et ses Communes limitrophes (Kouandé, Kérou, Djougou, Sinendé) et d'autres localités des autres départements du Bénin est très développée. En somme, les marchés de la Commune de Péhunco sont essentiellement des lieux d'échanges et de commercialisation des produits locaux et quelques produits manufacturés importés. Péhunco dispose également de deux grands marchés à savoir le marché régional Takissari de Péhunco et le marché à bétail.

3. Collecte des données, analyse et profil des risques de la Commune

3.1. Revue documentaire et analyse des sources secondaires

La recherche documentaire a commencé au cours du mois de janvier 2024 par la revue du guide d'élaboration de PCC afin de mieux maîtriser le contenu du nouveau guide d'élaboration et d'actualisation des PCC. Elle s'est poursuivie dans la Commune de Péhunco et a permis de collecter les documents et informations existantes.

Ainsi, les divers documents suivants ont été collectés et exploités, il s'agit des données socio-anthropologiques, des rapports de la survenance des aléas, des rapports et fiches d'évaluation relative à la gestion des risques et de catastrophes, de la situation des quartiers, villages et Arrondissements à risque de la Commune de Péhunco, les PCC existants au plan national et communal, les documents de politique et de stratégies, les PDC, le SDAC, rapport de session du PCRRCC, etc.

Cet exercice a été primordial pour faire le point des informations qui existent déjà afin de savoir les informations complémentaires à chercher au cours de la collecte des données primaires.

3.2. Evaluation de l'ancien PCC

De façon général, le document de PCC élaboré en 2018 n'a pas été mis en œuvre et il n'a pas été ni revu ni ajusté pour des raisons financières. Néanmoins, des activités de sensibilisations sur les différents risques sont généralement effectuées pour informer les populations sur les conséquences et les mesures préventives de ces risques. A cet effet, nous avons constaté après le traitement et l'analyse des données collectées auprès des chefs de ménages et la comparaison de ces données avec les risques majeurs identifiés dans l'ancien PCC et dans le PDC 4, le recul de certains aléas comme par exemple les inondations au profit d'autres c'est le cas par exemple de la recrudescence de l'insécurité. Ce constat s'est confirmé à l'issu du remplissage de la matrice de comparaison proposée par le nouveau guide d'élaboration de PCC d'août 2021. Les inondations ont occupé le 4^{ème} rang et l'insécurité a occupé la première place (tableau 17).

Echantillonnage

Le sondage par grappe est choisi ici pour déterminer la taille de l'échantillon représentatif afin de conduire l'élaboration ou l'actualisation des PCC tel que recommandé par l'actuel guide d'élaboration des PCC. Ce type de sondage est d'autant plus efficace que les grappes sont plus hétérogènes et géographiquement réparties. Ce type de sondage est utilisé lorsque le choix des individus est aléatoire et qu'on dispose d'une liste de grappes réunissant plusieurs individus.

Les ménages des villages vulnérables constituent la principale unité de l'échantillon. La taille minimale des ménages à enquêter par Commune est déterminée par la formule suivante (Gorstein *et al.*, 2007 ; SMART, 2012 ; DGSCN, 2014) :

$$n = \frac{t_\alpha \times p \times (1 - p) \times deff}{d^2} \times (1 + h)$$

Dans cette formule,

- « t_α » représente le quantile d'ordre $(1 - \alpha)$, avec α le niveau de confiance que l'on fixe. Ce niveau de confiance est généralement fixé à 95%, ce qui donne une valeur de 1,96 pour t_α ;
- « p » est la probabilité qu'un ménage exposé aux risques identifiés appartienne à l'échantillon. On retiendra $p = 70\%$ pour permettre de couvrir plus les ménages à risque dans la Commune et d'éviter le risque de tomber sur des ménages ne subissant aucun effet des aléas.
- « $deff$ » correspond à l'effet de grappe. Dans le cadre de l'élaboration ou de l'actualisation, la valeur du $deff$ est fixée à 3 compte tenu des spécificités.
- « h » est le taux de non-réponses anticipées. Par prudence, dans ce travail, le taux de non-réponses est fixé 5% pour la détermination de la taille minimale de l'échantillon ;
- « d » représente le niveau de précision souhaitée. Selon SMART (2012), il n'existe pas un niveau standard de précision (d) à appliquer ; le tout dépend des objectifs de l'étude, des moyens financiers disponibles. Gorstein et al. (2012) indique toutefois que la valeur espérée pour le taux [de couverture] peut aider dans la prise de décision.
- Dans le cas de la présente étude, la valeur espérée pour l'inclusion des ménages dans l'échantillon est de 70%. Pour avoir une précision relativement appréciable dans cette étude, la valeur de d a été fixée à 5%.

La sélection des ménages à enquêter suivant leur taille doit être obtenue en tenant compte de toutes les couches socio-professionnelles, notamment les ménages agricoles, commerciales, de transporteurs, des personnes de troisièmes âges, des personnes en situation d'handicap et des femmes chefs de ménage, etc.

Tableau 3 : Valeurs des paramètres utilisées dans le calcul de la taille de l'échantillon dans la commune

Paramètres	Valeurs
Niveau de confiance (α)	95%
t_α (Quantile d'ordre $(1 - \alpha)$)	1,96
Taux de non-réponses (h)	0,05
Probabilité d'exposition aux risques d'un ménage (P)	0,7
Effet de grappe ($deff$)	3
Précision (d)	5%
Taille de la population ¹	109 516
Niveau de confiance	1,96
Marge d'erreur (d)	0,037
Nombre de ménages minimum à enquêter au niveau communal	562

Source : Guide élaboration et d'actualisation du PCC, Août 2021

En fonction de la taille des arrondissements de la Commune de Péhunco, une taille d'échantillon est déterminée pour chaque Arrondissement se trouvant dans la Commune. Soit n_e le nombre de ménages à enquêter dans chaque Arrondissement, on a :

$$n_e = \frac{n_j}{N} * n$$

n_j est le nombre de ménage dans l'Arrondissement

n est le nombre de ménage total à enquêter dans la Commune

N le nombre de ménage de la Commune

Tableau 4 : Détermination du nombre minimum de ménages à enquêter par Arrondissement

Arrondissements	Nombre de ménage dans l'Arrondissement (Nj)	Nombre de ménages à enquêter dans chaque Arrondissement (ne)
GNEMASSON	2 421	107
TOBRE	3 778	166
PEHUNCO	6558	289
Total	12 757	562

Source : INSAE, RGPH 4-2013 et projections démographiques, Février 2024

¹ RGPH-4

Par analogie, le nombre de ménages n_v , à enquêter dans les villages est déterminé par la formule suivante :

$$n_v = \frac{n_k}{n_j} * n_e$$

n_k est le nombre de ménage dans le village

n_j est le nombre de ménage dans l'arrondissement

n_e est le nombre de ménage total à enquêter dans l'arrondissement

n_v le nombre de ménage du village

Ainsi, le point détaillé de ménages à enquêter par arrondissement, villages et quartiers de ville de la commune de Péhunco est présenté en annexe 1.

3.3. Cibles et zones de collecte

La présente collecte s'intéresse à la fois aux ménages et aux acteurs communaux intervenant dans la gestion des risques et catastrophes au sein de la Commune de Péhunco. Les principaux acteurs visés ici sont les acteurs communaux, les membres de la Plateforme communale de RRC et les chefs de ménage de la Commune. Les principaux types de données à collecter sont relatifs :

- Aux activités socio-économiques de la Commune ;
- Aux données sociologiques de la Commune ;
- Aux risques majeurs auxquels la Commune est exposée ;
- Au degré d'exposition et de vulnérabilité des communautés face aux risques identifiés ;
- Aux principaux secteurs d'activités touchés ;
- Aux périodes de survenance des situations d'urgence et leurs durées de crises ou des catastrophes ;
- Aux mesures prises et les capacités disponibles ;
- Aux stratégies endogènes de RRC ;
- Aux Systèmes d'Alerte Précoce ;
- Aux causes des situations d'urgence, de crises ou de catastrophes.

3.4. Collecte des données de terrain

Pour optimiser la mise en œuvre du processus aboutissant à l'actualisation du PCC de la Commune de Péhunco, la plateforme KoboCollect a été utilisée pour digitaliser les questionnaires et conduire le processus d'enquête à travers des smartphones dans la mesure où cette base de données a été déployée sous Android.

Les sept (07) enquêteurs formés ont été déployés sur le terrain et la collecte au niveau des ménages s'est effectuée du 14 au 19 Février 2024 pour les 562 ménages à couvrir.

3.5. Traitement et analyse des données

A cette étape, les données ont été apurées et c'est une étape indispensable pour une bonne analyse des données. Il a été principalement question de procédé au recodage de quelques variables afin de les rendre prêtes à être utilisées pour l'analyse.

Au vu des objectifs assignés, la démarche d'analyse retenue a consisté à effectuer une analyse descriptive sur les données recueillies afin d'aboutir à l'élaboration/actualisation du PCC de la Commune de Péhunco. Plus concrètement, on a adopté suivant les objectifs, les méthodes de tri à plat ou de tableaux croisés.

Le logiciel Excel a été mis à contribution pour le traitement des données, l'apurement de la base de données et la réalisation des représentations graphiques. Le Logiciel ArcGIS a été également utilisé pour l'élaboration des cartes.

3.6. Résultats de l'analyse des données collectées

3.6.1. Identification et analyse des aléas : clarification conceptuelle

Un aléa est « *un phénomène menaçant d'origine naturelle et/ou anthropique, susceptible d'affecter un espace donné, en particulier par la nature et la valeur des éléments exposés que cet espace supporte (homme, biens, activités...). Il se caractérise par sa nature, son identité, sa probabilité d'occurrence et sa fréquence quand elle peut être estimée.* » Agenda de protection civile du Bénin 2022.

Cependant, une catastrophe est « *une rupture grave du fonctionnement d'une communauté impliquant d'importants impacts et pertes humaines, matérielles, économiques ou environnementales que la communauté ou la société affectée ne peut surmonter avec ses propres ressources* », Agenda de protection civile du Bénin 2022. Elle peut être d'origine naturelle, anthropique (provoquée par l'homme) ou chimique.

Un aléa devient une catastrophe si les mesures d'atténuation et d'adaptation ne sont pas mises en place d'une manière appropriée, donc si la vulnérabilité d'une population est respectivement élevée.

L'étape de la collecte de données et leur analyse en passant par leur traitement a permis d'identifier les principaux aléas auxquels font face les autorités communales de Péhunco et les tendances probables de ces aléas au cours des prochains mois. Ces aléas sont principalement les inondations, les vents violents/tornades, les poches de sécheresse, les feux de végétation/incendies, les conflits agriculteurs-éleveurs, les épidémies, les conflits intercommunautaires, l'insécurité (braquages/vols, les kidnappings, la menace terroriste), les accidents de circulations, les intoxications alimentaires et les pluies anormales ou hors saison. Ces aléas se répartissent en trois grandes catégories dont les aléas d'ordre naturel, les aléas anthropiques et les aléas biologiques.

Aléas naturels

Ce sont des phénomènes hydrologiques, géophysiques, atmosphériques (tel que l'inondation, la sécheresse, tremblement de terre, glissement de terrain, tsunami,

tempête de sable, onde de tempête, etc.) susceptible de provoquer des dommages ou des pertes. Les aléas naturels de la Commune sont : l'inondation, la sécheresse, les vents violents.

➤ **Inondation**

C'est une submersion temporaire d'un espace donné par de l'eau liquide. A Pehunco, ce phénomène touche les 3 Arrondissements et est dû non seulement au ramassage des sables sur les voies et dans les rues mais aussi au débordement du Mekrou, de l'Alibori et de certains de leurs affluents pendant la période des pluies diluviales concentrées sur une courte durée ou parfois l'effet combiné des crues. Celle-ci est aggravée par l'ensablement des cours d'eau et l'érosion des berges dus aux mauvaises pratiques agricoles. Les dégâts occasionnés sont entre autres les cas de destruction des champs, la dégradation des pistes rurales, des pertes de matériel de travail, de bétail, la prolifération des maladies hydriques et à potentiel épidémique.

➤ **Poches de sécheresse :**

C'est l'état d'un environnement confronté à un manque d'eau significativement long et important pour qu'il y ait des impacts sur la flore, la faune et la société. Elles sont causées dans la Commune par un retard dans le démarrage de la saison pluvieuse et la mauvaise répartition des pluies au cours de l'année. Ce phénomène peut entraîner les mauvaises récoltes avec pour effet la malnutrition, l'insécurité alimentaire surtout pendant la période de soudure, la baisse du pouvoir d'achat des paysans, l'absence de fourrages, le tarissement des plans et cours d'eau.

➤ **Vents violents/tornades :**

Phénomène enregistré en début de saison de pluies (mai-juin) et à la fin des saisons (octobre-novembre), les vents violents surviennent pendant les pluies. Quelques fois, l'harmattan est accompagné de vent violent au cours des mois de janvier et février. Ces vents provoquent dans la Commune, le déracinement des arbres, la perturbation des lignes électriques et des réseaux de communication, et surtout le décoiffement des habitations faisant des sans-abris et la destruction des infrastructures socio-économiques notamment des écoles et des marchés.

➤ **Pluies anormales ou hors saison**

Le dérèglement climatique est constaté chaque année avec le retard des pluies ou l'arrêt des pluies sur plusieurs jours en saison pluvieuse, ou encore par des précipitations hors saison. La surabondance des précipitations peut entraîner les inondations pluviales laissant place à la destruction des cultures. A travers cet aléa, nous voulons mettre une attention particulière aux pluies survenant en octobre et novembre détruisant les récoltes au passage.

Aléas anthropiques

C'est un phénomène causé par une activité humaine et qui est susceptible d'occasionner des pertes en vies humaines, des perturbations sociales ou des dommages matériels, économiques ou environnementaux. Il s'agit entre autres de feux de végétation/incendie, des conflits fonciers, des conflits agriculteurs-éleveurs, des conflits intercommunautaires, des accidents de circulation, de l'insécurité, des kidnappings, de la menace terroriste.

➤ Feux de végétation/incendie :

Un des aléas auquel la population de Péhunco est fréquemment exposée est l'incendie qui a plusieurs sources. Il est provoqué le plus souvent par les feux de végétation ou des feux involontaires provoqués par des mégots de cigarettes des passants. Tous les ans des incendies sont enregistrés avec pour conséquences la perte des biens matériels, la destruction des infrastructures et du couvert végétal.

➤ Conflits agropastoraux :

Ce conflit est régulier dans la Commune. Malgré les mesures prises au niveau communal, ce problème est d'actualité avec le non-respect des couloirs de passages des animaux, la divagation des animaux dans les champs ou les pâturages nocturnes. Par ailleurs, la conduite des animaux par les mineurs qui n'arrivent pas toujours à les canaliser entraîne quelquefois des dégâts dans les champs des agriculteurs. Ces situations sont à l'origine d'affrontements ouverts entre agriculteurs et éleveurs qui occasionnent des coups et blessures volontaires, des pertes en vies humaines, la destruction des habitations (incendie volontaire et des récoltes) et la division au sein des populations.

○ Conflits fonciers :

Malgré les mesures édictées dans le code foncier et domanial, les conflits fonciers sont récurrents dans la Commune de Péhunco. Ceci est dû à la poussée démographique et à l'insuffisance des terres cultivables.

➤ Accidents de circulation :

Souvent mortels, les accidents de circulation sont fréquents dans la Commune de Péhunco. Ces accidents sont dus au non-respect du code la route, à l'état défectueux des routes, à la divagation des animaux et la conduite des engins dans un état d'ivresse.

➤ Insécurité / extrémisme violent

Le risque de l'insécurité se manifeste dans la commune par les braquages et vols de plus en plus récurrents, les kidnappings, et d'éventuel menace terroriste.

- **Braquage / vol :**

Véritable gangrène pour la société, les cas de vols sont légion dans la Commune notamment de motos et des animaux. Cet état de choses est causé principalement par la recherche du gain facile et le manque d'emploi.

- **Kidnappings :**

Le phénomène de kidnapping prend de plus en plus d'ampleur dans le nord du pays. Même si aucun cas n'a été encore déploré dans la Commune, il y a lieu de s'inquiéter quand on sait que les victimes sont généralement de riches producteurs, éleveurs ou commerçants. Les cas d'enlèvements de personnes deviennent de plus en plus récurrents dans les Communes environnantes.

- **Menace terroriste :**

Ce phénomène n'est plus un sujet tabou au Bénin plus précisément dans la partie septentrionale. Ces dernières années les attaques terroristes se sont succédé causant des pertes en vies humaines et psychose tant dans le rang des populations que des forces de défense et de sécurité. Les autorités de la Commune de Pehunco doivent rester en alerte permanente car elle est voisine des Communes limitrophes des parcs nationaux de la Pendjari et du W où le phénomène sévit déjà.

Aléas biologiques

Il s'agit des aléas dont la survenance est causée par les mauvaises manipulation des produits chimiques et contagieuses, la mauvaise conservation des aliments, les mauvaises conditions hygiéniques de base, de la consommation des eaux polluées, des conditions environnementales insalubres, et de l'insuffisance de la mise en œuvre d'une politique de l'hygiène et de l'assainissement adéquate.

➤ **Intoxication alimentaire :**

Le phénomène est récurrent dans les localités agricoles. Il est causé par l'utilisation des boîtes et bidons de pesticides recyclés pour la conservation des produits agricoles. Des cas d'intoxications sont signalés chaque année dans les Communes du nord, surtout qu'elles représentent les Communes utilisatrices de toutes sortes de pesticides.

➤ **Epidémies :**

C'est l'apparition et la propagation d'une maladie infectieuse contagieuse qui frappe en même temps et en un même endroit un grand nombre de personnes. Au cours des dernières années le Bénin a connu des épidémies de Covid 19, de Choléra, de Lassa.

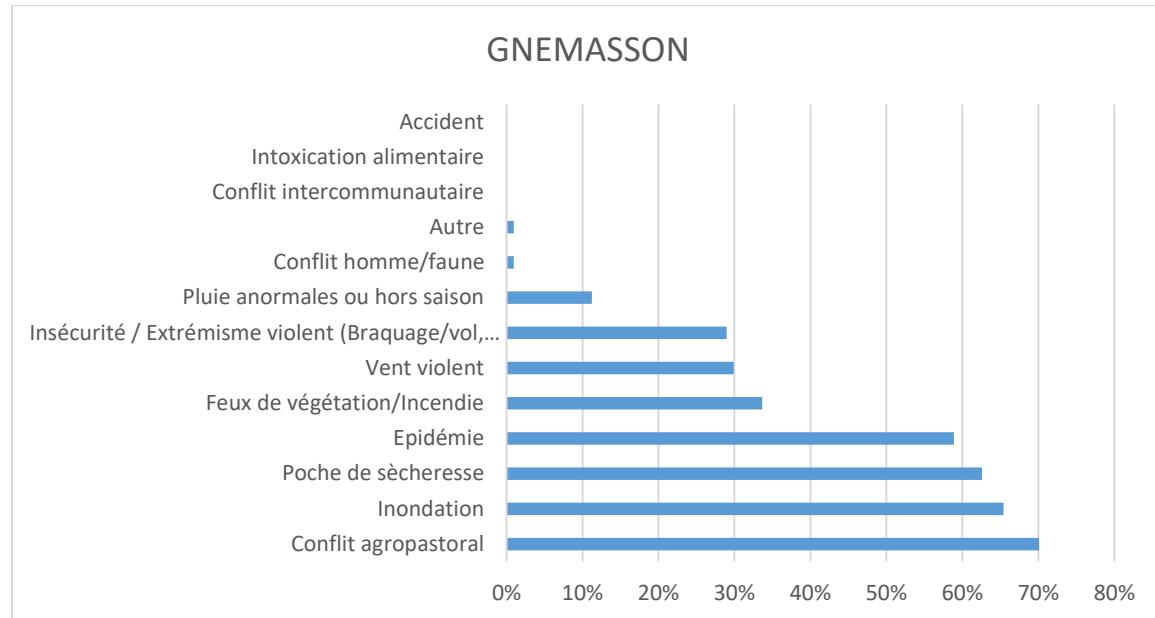
3.6.2. Présentation des aléas par Arrondissement

♦ **Arrondissement de GNEMASSON**

Dans l'Arrondissement de Gnèmasson, les aléas les plus relevés sont respectivement dans l'ordre décroissant : les conflits agriculteurs-éleveurs, les inondations, les poches

de sécheresse, les épidémies, les feux de végétation incontrôlés, les vents violents (figure 3).

Figure 3 : Prévalence des risques et catastrophes dans l'Arrondissement de Gnèmasson

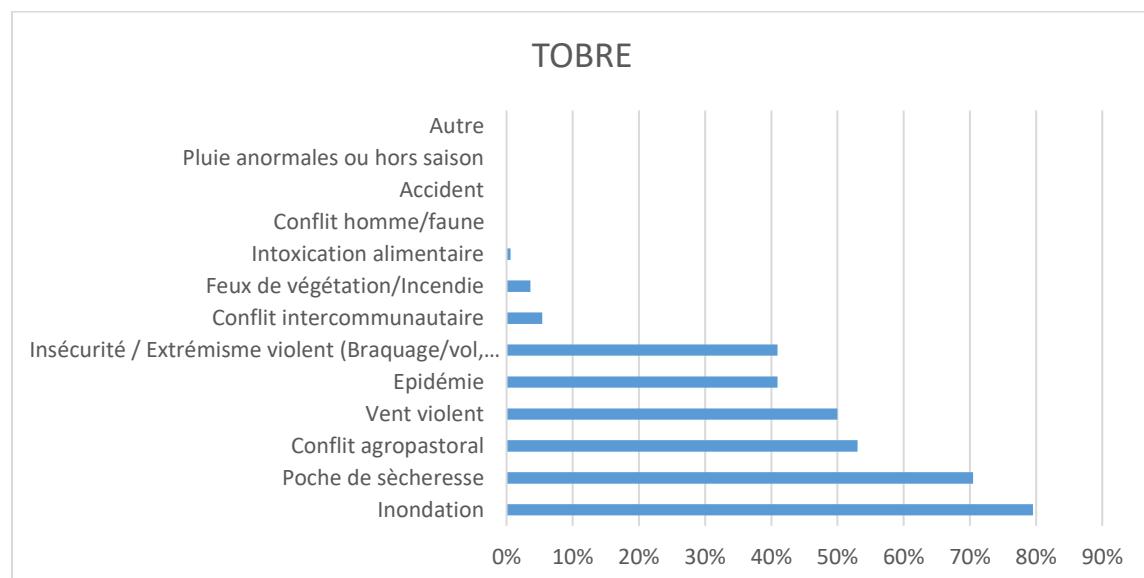


Source : Résultats de l'enquête diagnostique, PCC Péhunco, Février 2024

◆ Arrondissement de TOBRE

En ce qui concerne l'Arrondissement de Tobré, les aléas les plus relevés sont respectivement dans l'ordre décroissant : les inondations, les poches de sécheresse, les conflits agriculteurs-éleveurs, les vents violents, les épidémies, l'insécurité/extrémisme violent (braquage/vol, kidnapping, menace terroriste) et les conflits intercommunautaires basés majoritairement sur le foncier (figure 4).

Figure 4 : Prévalence des risques et catastrophes dans l'Arrondissement de Tobré

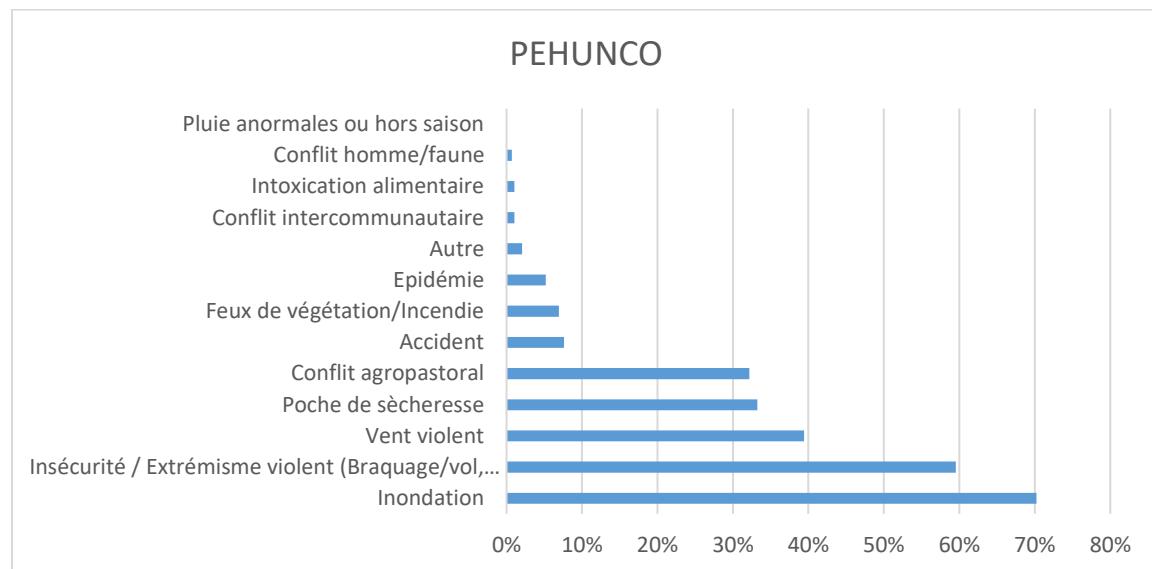


Source : Résultats de l'enquête diagnostique, PCC Péhunco, Février 2024

◆ *Arrondissement de Péhunco*

Pour ce qui est de l'Arrondissement de Péhunco, les aléas les plus relevés sont respectivement dans l'ordre décroissant : les inondations, l'insécurité/extrémisme violent (braquage/vol, kidnapping, menace terroriste), les vents violents, les poches de sécheresse, les conflits agriculteurs-éleveurs, les épidémies, et les conflits intercommunautaires basés majoritairement sur le foncier (figure 5).

Figure 5 : Prévalence des risques et catastrophes dans l'Arrondissement de Péhunco

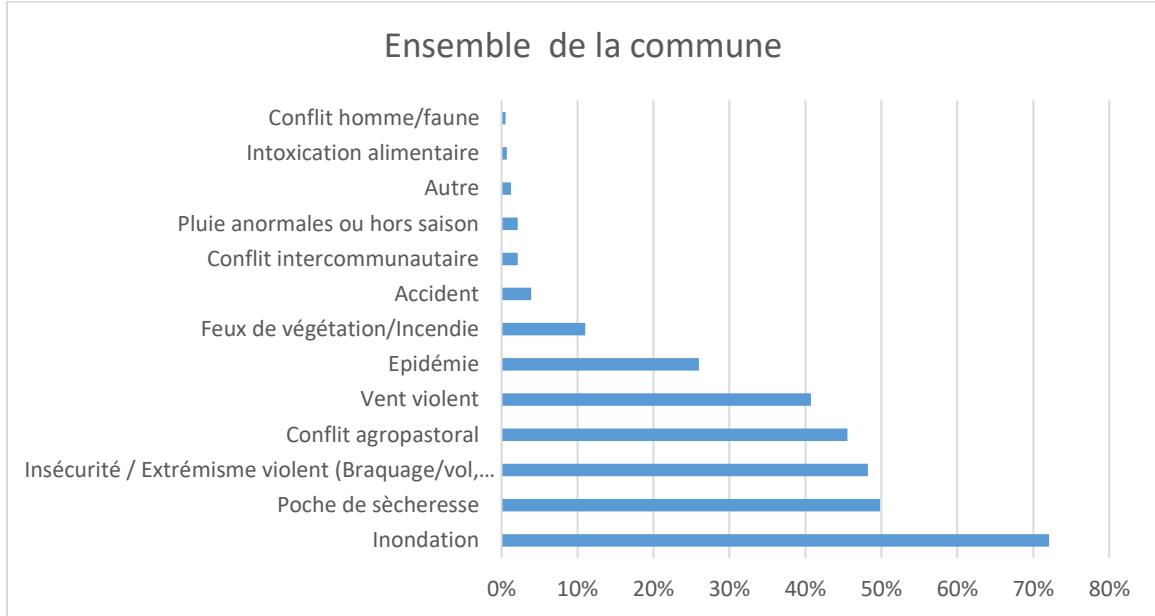


Source : Résultats de l'enquête diagnostique, PCC Péhunco, Février 2024

◆ *Synthèse communale des aléas*

De l'avis des populations interviewées, il ressort que les trois risques majeurs de catastrophes dans la Commune de Péhunco sont par ordre d'importance les inondations, les poches de sécheresse, et l'insécurité/extrémisme violent (braquage/vol, kidnapping, menace terroriste) (figure 6). Ces trois premiers sont suivis de conflit agropastoral des vents violents, des épidémies, des feux de végétation, etc. Ainsi, sur les trois (03) risques majeurs, il est enregistré deux d'origine naturel (inondations et sécheresse) et un seul d'origine anthropique (conflits agriculteurs-éleveurs).

Figure 6 : Prévalence des risques et catastrophes dans l'ensemble de la Commune de Péhunco



Source : Résultats de l'enquête diagnostique, PCC Péhunco, Février 2024

L'analyse des résultats présentés dans les figures 3 à 6 ci-dessus, permet de dégager une synthèse des cinq (5) risques de catastrophes majeurs qui surviennent non seulement dans les trois Arrondissements de la Commune de Péhunco (voir tableau 5).

Tableau 5 : Synthèse communale des risques de catastrophes majeurs par ordre décroissant de la Commune de Péhunco

Niveau Arrondissement			Niveau Communal	
Gnèmasson	Tobré	Péhunco	Commune	Arrondissements concernés
Conflits agropastoraux	Inondation	Inondation	Inondation	Gnèmasson, Tobré, Péhunco
Inondation	Poches de sécheresse	Insécurité/ extrémisme violent	Poches de sécheresse	Gnèmasson, Tobré, Péhunco
Poches de sécheresse	Conflits agropastoraux	Vents violents	Insécurité/ extrémisme violent	Gnèmasson, Tobré, Péhunco
Epidémies	Vents violents	Poches de sécheresse	Conflits agropastoraux	Péhunco
Feux de végétation/ incendie	Epidémies	Conflits agropastoraux	Vents violents	Tobré, Péhunco

Source : Résultats de l'enquête diagnostique, PCC Péhunco, Février 2024

Tableau 6 : Synthèse des principaux risques issus de la collecte des données de la Commune de Péhunco

Résultats des enquêtes de terrain	Rang	Issus de l'ancien PCC	Rang	Issus du PDC 4	Rang
Inondation = 405 réponses sur 562 personnes enquêtées	1 ^{er}	Conflits agropastoraux	1 ^{er}	Inondation	1 ^{er}
Poches de sécheresse = 280	2 ^{ème}	Conflits fonciers	2 ^{ème}	Conflits agropastoraux	2 ^{ème}
Insécurité/extrémisme violent (braquage/vol, kidnapping, menace terroriste) =271	3 ^{ème}	Trafic et exploitation des enfants	3 ^{ème}	Extrémisme violent	3 ^{ème}
Conflits agropastoraux = 256	4 ^{ème}			Vents violents	4 ^{ème}
Vents violents = 229	5 ^{ème}				

Source : Résultats de l'enquête diagnostique, PCC Péhunco, Février 2024

L'analyse des résultats du tableau 6 montre que trois risques majeurs sont toujours d'actualité et persistent dans la Commune de Péhunco malgré les efforts des autorités communales. Il s'agit de l'inondation, des conflits agriculteurs-éleveurs et des vents violents. A ces trois risques majeurs s'ajoutent deux nouveaux risques qui commencent par inquiéter les populations. Ces risques sont l'insécurité (caractérisée par les braquages/vols d'animaux et de motos, les kidnappings et la menace terroriste) et la sévérité actuelle de la sécheresse qui se manifeste par la forte chaleur et le développement de plus en plus fréquents et réguliers des poches de sécheresse pendant la saison de pluies. On note néanmoins la réduction des risques tels que les conflits fonciers et le trafic et exploitation des enfants. C'est cela qui explique le fait que ces deux derniers risques ne font pas partie des risques majeurs dégagés des résultats des enquêtes du diagnostic actuel.

3.6.3. Période de survenance des aléas

Les périodes de survenance des aléas identifiés dans la Commune de Péhunco sont présentées dans le tableau 7 ci-dessous.

Période	ALEAS											
	Inondations	Vents violents	Poches de sécheresse	Feux de végétation/ Incendies	Epidémies	Accidents de circulation	Conflits intercommunautaires	Conflits agropastoraux	Intoxications alimentaires	Insécurité/ extrémisme violent	Pluie anormale ou hors saison	Conflit homme/ faune
Décembre-Janvier-Février		X		X		X	X	X	X	X	X	X
Mars-Avril-Mai			X			X	X	X	X		X	
Juin-Juillet		X	X		X	X	X	X	X		X	
Août-Septembre	X	X			X	X	X	X	X		X	X
Octobre-Novembre		X	X	X	X	X	X	X		X	X	X

Source : Résultats de l'enquête diagnostique, PCC Péhunco, Février 2024

3.6.4. Principales activités menées avant, pendant et après la survenance des aléas

Les principales activités menées par les acteurs enquêtés sont l'agriculture, l'élevage, et le commerce. Toutefois, d'autres activités génératrices de revenus sont développées par les populations de la commune de Péhunco. Il s'agit surtout du commerce, de l'artisanat et de la transformation agroalimentaire. Il est bien de signaler que dans la commune de Péhunco, la survenue des aléas ne conduit pas forcément à un changement d'activité dans la mesure où les populations exercent au moins deux activités en temps normale.

Néanmoins, les populations ont développé des mesures endogènes face à certains aléas (voir tableau 7).

Tableau 7 : Mesures endogènes adoptées faces aux risques

Aléas	Mesures endogènes adoptées		
	Avant	Pendant	Après
Inondation	Dépôt des sacs de sable, sensibilisation sur les conséquences des inondations	Déménagement, creusé pour faire drainer l'eau	Eviter de construire dans les bas-fonds et de faire les labours jusqu'aux berges des cours d'eau
Poches de sécheresse	Reboisement, sensibilisation sur les effets néfastes de la déforestation	Réalisation de puits et des forages Pratique traditionnelle d'appel de pluie	Repiquage ou semi au niveau des zones détruites
Insécurité/extrémisme violent	Prudence, sensibilisation, encouragement des jeunes à l'entreprenariat, création de police villageoise, parage des animaux dans les enclos Sensibilisation pour la cohésion sociale	Renforcement de la sécurité avec les chasseurs, éviter les voyages nocturnes ou bien à partir du crépuscule dans certaines localités	Vigilance, poursuite de la sensibilisation, participation aux séances de dialogues sociales organisées par la mairie
Conflits agropastoraux	Avertissement, sensibilisation, entente et vivre dans un climat apaisé, tracé des couloirs de passage des animaux, Sensibilisation pour la cohésion sociale	Règlement amiable des conflits au niveau de conseillers et sages	Vigilance, sensibilisation sur le respect des limites des couloirs de passage, participation aux séances de dialogues sociales organisées par la mairie
Pluies anormales ou hors saison	Effectuer rapidement les récoltes	Protéger les récoltes	Essayer de récupérer ce qui est encore récupérable et bien sécher avant de stocker
Vents violents	Reboisement, construction en matériaux définitifs	Dépôt de pierre sur toiture	Refaire le toit des habitats ou bâtiments détruits
Epidémies	Sensibilisation de la population par les élus locaux des agents de santé sur l'hygiène alimentaire et corporelle, organisation des séances de vaccinations	Utilisation des tisanes et de la médecine traditionnelle, prise en charge des cas par les centres de santé	Participation aux séances de vaccination organisées
Feux de végétations/incendies	Nettoyage autour des plantations, des champs et des maisons pour faire des pare-feu, allumage des feux de végétation précoces, éviter les feux de végétation tardifs	Sollicitation de l'aide des voisins pour éteindre le feu, sensibilisation	Poursuite de la sensibilisation sur les effets néfastes des feux de végétation tardifs
Accident de circulation	Sensibilisations des jeunes sur le code de la route et à éviter l'excès de vitesse, Eviter de conduire dans un état d'ivresse	Traitements traditionnel ou moderne des blessés selon le cas	Poursuite des sensibilisations
Conflit intercommunautaire (foncier)	Sensibilisations, abornement de certaines parcelles	Médiation et règlement à amiable	-

Source : Résultats de l'enquête diagnostique, PCC Péhunco, Février 2024

3.6.5. Impacts des aléas sur les secteurs fondamentaux

Les principales causes et les impacts des aléas identifiés y compris les secteurs qu'ils affectent dans la Commune de Péhunco sont énumérés dans le tableau 8.

Tableau 8 : Causes et impact des aléas sur les secteurs fondamentaux

ALEAS	CAUSES	SECTEURS AFFECTES	IMPACTS
Inondation	Ramassage du sable sur les voies Déforestation et dégradation du couvert végétal Ensablement des cours d'eau Irrégularité des pluies Feux de végétation Abondantes pluies d'août	Agriculture	Destruction massive des champs Appauvrissement des sols Baisse de rendement
		Elevage	Dégénération du couloir de passage, Conflits agropastoraux, Perte des animaux, Difficulté d'accès aux zones de pâturage
		Commerce	Ralentissement des activités
		Autres secteurs (Santé, habitat, transport...)	Destruction de l'habitat Impraticabilité des voies Famine, Pauvreté Pollution des eaux de surface Présence d'eaux stagnantes et polluées Développement des moustiques Épidémies et maladies, décès Perte de capital, faillite
Poches de sécheresse	Déforestation Feu de végétation incontrôlé Irrégularité des pluies Dévastation des champs	Agriculture et foresterie	Disparition des espèces végétales Baisse de la production
		Elevage	Baisse de la productivité Conflit entre les agriculteurs et les éleveurs
		Eau	Tarissement des points d'eau et des cours d'eau Corvée d'eau supplémentaire pour les femmes
		Commerce	Spéculation des denrées
		Autres secteurs (Santé...)	Famine, Malnutrition, Pauvreté
	Pauvreté	Sécurité	Sentiment d'insécurité

ALEAS	CAUSES	SECTEURS AFFECTES	IMPACTS
Insécurité / Extrémisme violent (braquage/vol, kidnapping, menace terroriste)	Chômage Recherche du gain facile Méchanceté Paresse Manque d'éducation Haine/Jalousie Consommation stupéfiants ; Radicalisation	Santé	Sentiment d'impuissance Exode rurale, verdict populaire
			Accroissement des bras invalides Pertes en vies humaines Syndrome psycho-traumatiques
		Commerce Agriculture Elevage Education	Baisse des échanges commerciaux Empêchement des travaux champêtres, famine Perte des animaux Fermeture des écoles et collèges
		Elevage	Destruction du cheptel Disparition des animaux
Conflits agropastoraux	Dévastation des champs Divagation des animaux Feu de végétation incontrôlé Absence de couloir de passage des animaux Conduite du bétail par les mineurs Pollution de l'eau	Agriculture	Pertes de récoltes Famine
		Autres secteurs (Sécurité, commerce)	Pauvreté Pertes en vies humaines
		Habitat	Déracinement des plants, destruction des habitations
Vents violents	Déforestation Feu de végétation incontrôlé Irregularité des pluies	Agriculture	Famine, destruction des habitations Malnutrition, spéculation des denrées
		Transport	Accidents répétés, pertes en vies humaines
		Education	Destruction des infrastructures scolaires et des voies d'accès, fermeture des écoles Destruction des documents pédagogiques Accroissement du taux de déscolarisés

Source : Résultats de l'enquête diagnostique, PCC Pehunco, Février 2024

3.6.6. Analyse de la vulnérabilité

Tableau 9 : Danger, vulnérabilité, capacités et analyse des risques

Danger ou risque	Localisation	Probabilité élevée	Probabilité moyenne	Probabilité faible
Inondation	Arrondissement de GNEMASSON : BONIGOUROU, DOH, GNEMASSON, SAYAKROU, SAYAKROU-GAH		X	
	Arrondissement de TOBRE : BANA ; GONRI, OUASSA KIKA, SINAOU, TOBRE TONRI, OUASSA MARO			
	Arrondissement de PEHUNCO : BEKET, BEKET-GAH, BOUEROU, PEHUNCO I, PEHUNCO II, PEHUNCO-GAH, SOAODOU, SOASSARAROU, SOMPAREROU-GAH			
Poches de sécheresse	Arrondissement de GNEMASSON : Tout l'arrondissement		X	
	Arrondissement de TOBRE : Tout l'arrondissement			
	Arrondissement de PEHUNCO : Tout l'arrondissement			
Insécurité / Extrémisme violent	Arrondissement de GNEMASSON : Tout l'arrondissement	X		
	Arrondissement de TOBRE : Tout l'arrondissement			
	Arrondissement de PEHUNCO : Tout l'arrondissement			
Conflits agropastoraux	Arrondissement de GNEMASSON : Tout l'arrondissement	X		
	Arrondissement de TOBRE : Tout l'arrondissement			
	Arrondissement de PEHUNCO : Tout l'arrondissement			
Vents violents	Arrondissement de GNEMASSON : Tout l'arrondissement		X	
	Arrondissement de TOBRE : Tout l'arrondissement			
	Arrondissement de PEHUNCO : Tout l'arrondissement			
Epidémies	Arrondissement de GNEMASSON : Tout l'arrondissement		X	
	Arrondissement de TOBRE : Tout l'arrondissement			
	Arrondissement de PEHUNCO : Tout l'arrondissement			
Feux de végétation/incendies	Arrondissement de GNEMASSON : Tout l'arrondissement		X	
	Arrondissement de TOBRE : Tout l'arrondissement			
	Arrondissement de PEHUNCO : Tout l'arrondissement			
	Arrondissement de GNEMASSON : Tout l'arrondissement			

Danger ou risque	Localisation	Probabilité élevée	Probabilité moyenne	Probabilité faible
Pluies anormales ou hors saison	Arrondissement de TOBRE : Tout l'arrondissement		X	
	Arrondissement de PEHUNCO : Tout l'arrondissement			
Conflit intercommunautaire	Arrondissement de GNEMASSON : Tout l'arrondissement		X	
	Arrondissement de TOBRE : Tout l'arrondissement			
	Arrondissement de PEHUNCO : Tout l'arrondissement			
Intoxication alimentaire	Arrondissement de GNEMASSON : Tout l'arrondissement		X	
	Arrondissement de TOBRE : Tout l'arrondissement			
	Arrondissement de PEHUNCO : Tout l'arrondissement			
Conflit homme/ faune	Arrondissement de GNEMASSON : au niveau de la forêt classée		X	
	Arrondissement de TOBRE : au niveau de la forêt classée			
Accidents de circulation	Arrondissement de GNEMASSON : Tout l'arrondissement		X	
	Arrondissement de TOBRE : Tout l'arrondissement			
	Arrondissement de PEHUNCO : Tout l'arrondissement			

Source : Résultats de l'enquête diagnostique, PCC Péhunco, Février 2024

Tableau 10 : Différents domaines de la vulnérabilité

Domaine d'analyse	Indicateurs	Oui	Non	Précision
Vulnérabilité physique	Existence des moyens de communication	X		<ul style="list-style-type: none"> - Partielle couverture en réseau GSM - Crieurs publics - Téléphones mobiles - Radio communautaire - Affiches
	Accessibilité des routes en cas de catastrophe	X		Les voies de la Commune sont dégradées
	Type d'habitation (Précaire)	X		La majeure partie des habitats sont en terre et quelques fois en dur assortis d'un toit coiffé en pailles ou en tôles.
	Type d'habitation (Définitif)	X		Dans les chefs-lieux d'Arrondissement et dans certaines localités, les habitats sont de plus en plus en matériaux définitifs.
	Localisation des habitats dans les zones à risque	X		La presque totalité des habitats de la Commune en milieu rural sont exposés aux risques de catastrophe
Vulnérabilité opérationnelle	Existence du SAP	X		Le SAP existe mais n'est pas fonctionnel
	Existence du PCC	X		Le PCC existe mais non mis en œuvre
	Existence d'équipe d'intervention qualifiée	X		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Police Républicaine ▪ PF RRC ▪ CPS ▪ Médecins et infirmiers ▪ ONG ▪ OSC ▪ Croix rouge
	Existence d'organisation humanitaire	X		OSC, GOUVERNEMENT (ANPC)
	Existence de plan de distribution des vivres et non-vivres		X	Au niveau de la CPS de Pehunco
	Respect des principes humanitaires		X	La politique ne doit pas influencer les actions humanitaires
	Prise de décision centralisée		X	Le rôle de coordination n'est pas suffisamment joué par le président de la PCRRRC qui est dans ce cadre assisté par le PF. La commune n'a développé aucune expérience dans ce domaine.

Domaine d'analyse	Indicateurs	Oui	Non	Précision
	Prise de décision décentralisée		X	Les Chefs d'Arrondissement et Chefs de Village/Quartier de ville sont de potentiels relais pour la prise de décisions décentralisées
	Existence de moyen de secours		X	Disponibilité de quelques équipements au niveau des services décentralisés de l'Etat et des moyens de certains privés qui pourraient être sollicités ou réquisitionnés en cas de nécessité, Aucun pré-positionnement au niveau de la mairie
	Existence de sites de relogement viabilisé		X	Non-existence de site viabilisé
Vulnérabilité institutionnelle	Existence d'entité de secours	X		Hôpital de zone, Centres de santé, CPS, Police Républicaine, Eaux et forêts, CPS, ONG humanitaires
	Ressources humaines qualifiées consacrées au GRC		X	Existence de personnes techniques qualifiées dans la commune mais sans expériences spécifiques en GRC. Les structures déconcentrées de l'état, constituent des potentiels exploitables
	Ressources financières consacrées à la préparation et aux interventions en cas de catastrophe		X	Non existant Appui des bonnes volontés en cas de situations de crises ou de catastrophe Indisponibilité de ressources au budget dédiées à la RRC
	Prévention des catastrophes (sensibilisation)	X		Communiqués sur les antennes de la radio locale pour informer et sensibiliser les populations sur les causes et les conséquences des risques de catastrophes puis des mesures à prendre pour limiter les dégâts.
	Législations, plans et instructions relatifs à la Gestion des Risques de Catastrophe (GRC)	X		Décret n° 2023-334 du 21 juin 2023 portant mesures et procédures de réduction des risques de catastrophe, d'urgence sanitaire et de protection civile en République du Bénin
	Accès à la population vulnérable en cas de catastrophe		X	Les sensibilisations sont effectuées au niveau de quelques services décentralisés de l'Etat. Quelques messages radiophoniques de l'autorité communale. Pas de campagne organisée
	Mécanismes permettant de recevoir l'aide externe et interne		X	Seules la plateforme RRCCC est créée par arrêté communale mais elle ne fonctionne pas bien

Source : Résultats de l'enquête diagnostique, PCC Pehunco, Février 2024

La commune de Péhunco est vulnérable aux différents aléas qui l'affectent. Sur le plan physique, le contexte sociologique des communautés avec les méthodes traditionnelles de construction des habitations augmente la vulnérabilité de la Commune face aux aléas. Par ailleurs, l'état de dégradation avancée des pistes rurales ou des routes secondaires augmente le délai d'intervention des secours en cas de survenance des situations d'urgence de crises ou de catastrophe.

Il est bien de signaler que la Commune de Péhunco dispose d'un Système d'Alerte Précoce mais non fonctionnel. Cependant il existe des entités opérationnelles capables d'intervenir promptement en cas de situations de crises d'urgence ou de catastrophes. L'absence ou l'insuffisance d'expériences dans la prévention et la gestion des catastrophes accroît la vulnérabilité de la Commune aux différents aléas susceptibles de créer des risques pour les communautés.

De même, quelques mécanismes endogènes de protection sont mis en place pour répondre aux situations de certains risques tels que la mise en place des sacs de sables au niveau des sites à risque de drainage mécanique des eaux de ruissellement, la réalisation des ponts de fortune, la production du Panicum et autres plantes fourragères, etc.

Sur le plan institutionnel au niveau de la Commune, il existe un dispositif réglementaire de prévention des risques et de gestion des situations de crises ou de catastrophe. Il se matérialise par la mise en place d'une Plateforme communale de Réduction des Risques de Catastrophe. Ce dispositif ne fonctionne pas bien. Les membres de cette plateforme ont besoin d'un renforcement de capacités en matière de la gestion des risques de catastrophe et des évaluations des risques afin d'être aguerris à mieux réagir en cas de survenance des aléas. La Commune dispose d'un PCC élaboré en 2018 selon l'ancien guide qui n'a pas été mis en œuvre ni actualisé.

3.6.7. Analyse des capacités

L'analyse des capacités de la Commune permet de connaître les ressources disponibles à mobiliser en cas de survenance d'un risque au niveau des structures décentralisées, déconcentrées, celles de certaines ONG humanitaires et autres acteurs clés de la Commune. Aussi, les capacités existantes peuvent être renforcées dans une optique stratégique, afin de mieux répondre aux besoins anticipés lors d'une catastrophe potentielle. Les tableaux 11 et 12 présentent la cartographie des ressources de la Commune et des types d'intervention lui permettant de faire face aux risques de catastrophes au cas où ils surviendraient.

Tableau 11 : Cartographie des ressources

Acteurs	Moyens		Equipement (Nature et nombre)	Entrepôts		Stocks d'urgence		
	Humain	Matériels		Nombre	Capacité	Alimentaire	Non Alimentaire	Abris
Mairie	<ul style="list-style-type: none"> - Autorité communale (19) - Autorités locales (35) - Secrétariat Exécutif (1) - SDLP (2) - SADE (2) - PFRRC-ACC (1) - SAAF (5) - SSI (2) 	<ul style="list-style-type: none"> - Véhicule de commandement (2) - Tricycle (1) - Motos des conseillers (18) 	-	- 12 magasins	- 30 à 200 tonnes par magasin	- Néant	- Néant	- Néant
Police	<ul style="list-style-type: none"> - Equipe de maintien de l'ordre (41) 	<ul style="list-style-type: none"> - Auto : 1 - Moto : 3 	- Armes et munitions	- Néant	- Néant	- Néant	- Néant	- Néant
Santé	<ul style="list-style-type: none"> - Médecin 03 - Infirmier 18 - Sage-femmes 04 - Aides-soignants 18 - Techniciens de laboratoires 02 - Techniciens d'hygiène 01 - Techniciens d'imagerie médicale 02 - Auxiliaires de pharmacies 10 - Techniciens en épidémiologie 02 - Logisticiens de santé 03 	<ul style="list-style-type: none"> - Véhicule de supervision 01 - Motos pour les stratégies avancées 05 - Point d'eau 7/10 	- Néant	<p>Dépôt répartiteurs de zone 01</p> <p>Dépôt pharmaceutique 01</p> <p>Formations sanitaire publiques (10 publiques, 03 privées)</p> <p>Laboratoire biomédicale 01</p>	- Néant	- Néant	- Néant	- Néant

Acteurs	Moyens		Equipement (Nature et nombre)	Entrepôts		Stocks d'urgence		
	Humain	Matériels		Nombre	Capacité	Alimentaire	Non Alimentaire	Abris
Eaux et forêt	- 09 agents	- Moto : 03 - Tablette 01 - GPS 01	- Néant	- Néant	- Néant	- Néant	- Néant	- Néant
ATDA	- 04 agents	- Moto : 03 en mauvais état	- Néant	- Néant	- Néant	- Néant	- Néant	- Néant
DDAEP	- 3 agents	- Néant	- Néant	- Néant	- Néant	- Néant	- Néant	- Néant
CPS	- 2 agents	- Néant	- Néant	- Néant	- Néant	- Néant	- Néant	- Néant
Circonscription scolaire	- 5 agents	- Néant	- Néant	- Néant	- Néant	- Néant	- Néant	- Néant
Directeur de CEG	- 8 directeurs	- Néant	- Néant	- Néant	- Néant	- Néant	- Néant	- Néant
ONG Humanitaire	- Croix rouge	- Néant	- Néant	- Néant	- Néant	- Néant	- Néant	- Néant
SONEB	- 2 agents	- Néant	- Néant	- Néant	- Néant	- Néant	- Néant	- Néant
SBEE	- 2 agents	- Néant	- Néant	- Néant	- Néant	- Néant	- Néant	- Néant
Radio NAANE FM	- 9 agents	- 9 motos	- Néant	- Néant	- Néant	- Néant	- Néant	- Néant

Source : Comité d'élaboration du PCC Péhunco, Mars 2024

Tableau 12 : Intervention des acteurs

		Ressources potentielles, Rôles ? Responsabilité ? (Oui ou Non)									
Domaines d'intervention		Besoin type	Population locale	Mairie	Médecin	ANPC	CPS	Police	DDAEP	ATDA	Eaux et forêts
		Première intervention									
Recherche et sauvetage		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Localisation de la zone ▪ Ambulances ▪ Formulaires d'évaluation ▪ Centres de santé ▪ Lits d'hospitalisation ▪ Appareils à tension ▪ Thermomètres ▪ Moustiquaires MILD ▪ Préservatifs ▪ Coartem comprimés (plaquette de 24) ▪ Paracétamol 500 mg ▪ Quinine 300 mg cp ▪ Quinine 100 mg ▪ Cotrimoxazole 480 mg ▪ Doxycycline ▪ SRO Orasel zinc ▪ Quinine 300 injectable AMP ▪ Quinine 600 injectable ▪ Vaccin antirougeoleux ▪ Diazépam injectable ▪ Vitamine A ▪ SG10% 500 cc 	Oui		Oui			Oui			Oui
Premiers secours			Oui	Oui	Oui			Oui			Oui
Évacuation d'urgence			Oui		Oui						
Évaluations d'urgence				Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui		Oui
Aide de secours d'urgence				Oui	Oui						
Rétablissement des liens familiaux			Oui	Oui			Oui	Oui			
Santé dans les situations d'urgence					Oui						
Distribution d'eau d'urgence			Oui			Oui	Oui				
Sureté et sécurité				Oui					Oui	-	Oui

		Ressources potentielles, Rôles ? Responsabilité ? (Oui ou Non)									
Domaines d'intervention	Besoin type	Population locale	Mairie	Médecin	ANPC	CPS	Police	DDAEP	ATDA	Eaux et forêts	
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ SG 10% 250 cc ▪ Ringer Lactate flacon ▪ Sérum salé ▪ Dextran ▪ Perfuseurs ▪ Cathéter G 20 ▪ Cathéter G 22 ▪ Cathéter G24 ▪ Cathéter G18 ▪ Sonde nasogastrique CH8 ▪ Sonde nasogastrique CH10 ▪ Test de diagnostic rapide de paludisme TDR ▪ Coton (rouleaux de 500 g) ▪ Alcool (litres) ▪ Sparadrap ▪ Aquatabs (cp) ▪ Eau de javel (litres) ▪ Hypochlorite de calcium (pot) ▪ Appareil de pulvérisation 										
	Eau et assainissement										

		Ressources potentielles, Rôles ? Responsabilité ? (Oui ou Non)									
Domaines d'intervention		Besoin type	Population locale	Mairie	Médecin	ANPC	CPS	Police	DDAEP	ATDA	Eaux et forêts
Réhabilitation/développement d'autres sources	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Eau ▪ Savon (250 g) ▪ Comprimés Aquatabs (1cp/20L) ▪ Traitement de puits avec hypochlorite de calcium ▪ Réservoirs d'eau (Tanques 10 000 L) ▪ Camions citerne 10 000 L (voyage) ▪ Récipients d'emmagasinage d'eau de 20 l ▪ Gobelets à boire ▪ Séchoirs ▪ Lavoirs/bassines ▪ Latrines (3cabines) ▪ Douches ▪ Bacs à ordures de 100 l ▪ Enlèvement et transport des ordures ▪ Lave-mains ▪ Entretien Crésyl 1L ▪ Eau de javel 1L ▪ Brosses à manche ▪ Balais ▪ Pelles ▪ Râteaux 			Oui							
				Oui							
				Oui	Oui						
				Oui							
				Oui							Oui
				Oui							Oui
Sureté et sécurité								Oui			

		Ressources potentielles, Rôles ? Responsabilité ? (Oui ou Non)									
Domaines d'intervention		Besoin type	Population locale	Mairie	Médecin	ANPC	CPS	Police	DDAEP	ATDA	Eaux et forêts
		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Gestion des déchets biomédicaux sur les sites ▪ Kit d'animation ou boîte à images ▪ Appareil pulvérisateur manuel ▪ Mégaphones ▪ Paires de bottes 									
Aliments et nutrition											
Distribution à court-terme		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Céréales : 450 g/personne/jour 			Oui	Oui	Oui				
Distribution à long terme		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Légumineuses : 50 g/personne/jour 				Oui			Oui		
Alimentation complémentaire/curative		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Huile : 30 g/personne/jour 			Oui						
Suivi nutritionnel		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Sel : 5 g/personne/jour (dans la mesure du possible) 	Oui		Oui						
Sureté et sécurité		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Sucre : 10 g/personne/jour (dans la mesure du possible) 		Oui	Oui						
Hébergement et biens ménagers											
Gestion de l'hébergement d'urgence		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Tentes (5 tailles par ménage) 		Oui		Oui					

		Ressources potentielles, Rôles ? Responsabilité ? (Oui ou Non)									
Domaines d'intervention		Besoin type	Population locale	Mairie	Médecin	ANPC	CPS	Police	DDAEP	ATDA	Eaux et forêts
Appui d'urgence	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nattes ▪ Couvertures ▪ Moustiquaires (2/famille) ▪ Kits de cuisine foyers ▪ Sacs de 50 kg de bois de chauffe pour 2 mois ▪ Groupes électrogènes et accessoires besoins a adapté aux populations affectées 		Oui		Oui						
			Oui								
					Oui						
					Oui						
							Oui				

Source : Comité d'élaboration du PCC Péhunco, Mars 2024

3.6.8. Analyse de la cohérence spatiale des différentes affectations des terres

Tableau 13 : Cohérence spatiale des différentes affectations des terres

N°	Types de zones affectées (zone U, zone A U, zone A, Zone N)	Conformité d'occupation	Cohérence avec le SDAC	Actions à mener
1	Zone Urbaine Correspond dans le SDAC à Agglomération	Non	Non	Actualiser et vulgariser le SDAC Elaborer le PDU
2	Zone A Urbaniser Correspond dans le SDAC à Extension de l'agglomération urbaine	Non	Non	Actualiser et vulgariser le SDAC Elaborer le PDU
3	Zone Agricole correspond aux : Affectation agrosylvopastorale fermes modernes Affectation agrosylvopastorale des terroirs villageois Affectation zone de pâturage	Non	Non	Définir les zones agropastorales pour une optimisation de l'exploitation des ressources et les faire connaître aux populations
4	Zone Naturelle Correspond à Affectation conservation et protection des ressources naturelles	Non	Non	Faire connaître les zones sensibles afin de mieux les protéger et préserver les populations des conséquences de leur mauvaise utilisation. Préserver le patrimoine en ressources naturelles de la Commune. Continuer les activités de reboisement pour compenser la perte des zones naturelles Limiter les défrichements des zones naturelles

Source : Résultats de l'enquête diagnostique, SDAC Péhunco 2010, Février 2024

3.6.9. Analyse des risques liés à l'occupation du sol et à l'habitat

L'analyse de l'occupation du sol permet d'approfondir les connaissances sur les interactions entre l'Homme et son milieu. Ainsi, les informations issues de l'analyse de l'occupation du sol sont toujours utiles dans l'identification des stratégies appropriées pour mieux gérer l'état de l'utilisation des terres.

Au Bénin et en particulier à Péhunco, la dégradation des paysages naturels est une réalité.

Les diagnostics révèlent une régression du couvert végétal doublé de la perte de biodiversité tant animale que végétale, une dégradation physique et chimique des sols entraînant la diminution de leur potentiel agronomique. Dans ces rapports, les causes de la régression sont imputables à l'action anthropique sans cesse croissante et amplifiée par les politiques agricoles entraînant une augmentation progressive et très

importante des superficies emblavées. L'occupation et l'affectation des sols doivent être fondées sur la nécessité de protéger l'environnement, les écosystèmes, les personnes et les biens.

Les grandes affectations des sols de la Commune de Péhunco découlent des orientations du SDAC (voir carte 3). Les affectations des zones agricoles occupent la plus grande partie du territoire de la Commune. Cependant, la cohabitation entre agriculteurs et éleveurs reste néanmoins difficile à cause de la présence des champs un peu partout sur les terroirs villageois et du non-respect des espaces pastoraux. Il est donc important de définir les zones agricoles et de pâturages de façon consensuelle et participative pour une meilleure intégration de l'élevage avec les autres productions.

Par ailleurs, l'augmentation des superficies agricoles due à l'invasion des agriculteurs venus de Banikoara poussent les populations à des conflits sociaux autour du foncier et à l'ensablement des cours et plans d'eau à cause de l'installation des cultures jusqu'aux berges de ces cours d'eau. Cet ensablement cause les problèmes d'inondation en période de pluies abondantes (Août-Septembre) entraînant majoritairement la destruction des cultures, des habitats et quelquefois des maladies hydriques comme le choléra par exemple.

Il convient donc d'aménager les cours et plans d'eau autour du Mékrou, de l'Alibori et de leurs affluents principaux. Ensuite pour mieux préserver les populations des problèmes d'inondation, il faudra aussi empêcher le prélèvement du sable sur les voies et les rues puis penser à mieux assainir les agglomérations de la Commune en facilitant le drainage des eaux de ruissellement.

La carte 4 et les résultats du tableau 14 présentent la situation de l'occupation des sols en 2022 dans la Commune de Péhunco. De l'analyse de ces résultats, on constate que les sources des vents violents et des poches de sécheresse sont sans doute liées à la dégradation du couvert végétal due à l'apparition de grandes superficies occupées par la savane non arborée (75.678 ha), et aux mosaïques de cultures et de jachères avec arbres ou sans arbres (74.084 ha) soit une superficie totale de 149.762 ha (78,83 %) équivalent à plus de trois quarts de la superficie du territoire communal.

La carte 2 montre que ce sont les localités situées au Sud-Est de l'Arrondissement de Gnèmasson, au Nord-Est de celui de Péhunco et centre Est de l'Arrondissement de Tobra qui sont les plus exposées et constituent les véritables zones inondables de la Commune. Cependant, cette zone n'occupe que moins de 1% (0,38%) de la Commune soit environ 730 ha (tableau 14). Les principales utilisations de cette zone sont les cultures, les jachères et les habitations.

Les recommandations formulées pour cette zone inondable se présentent comme suit en s'inspirant également des mesures endogènes pratiquées par les populations :

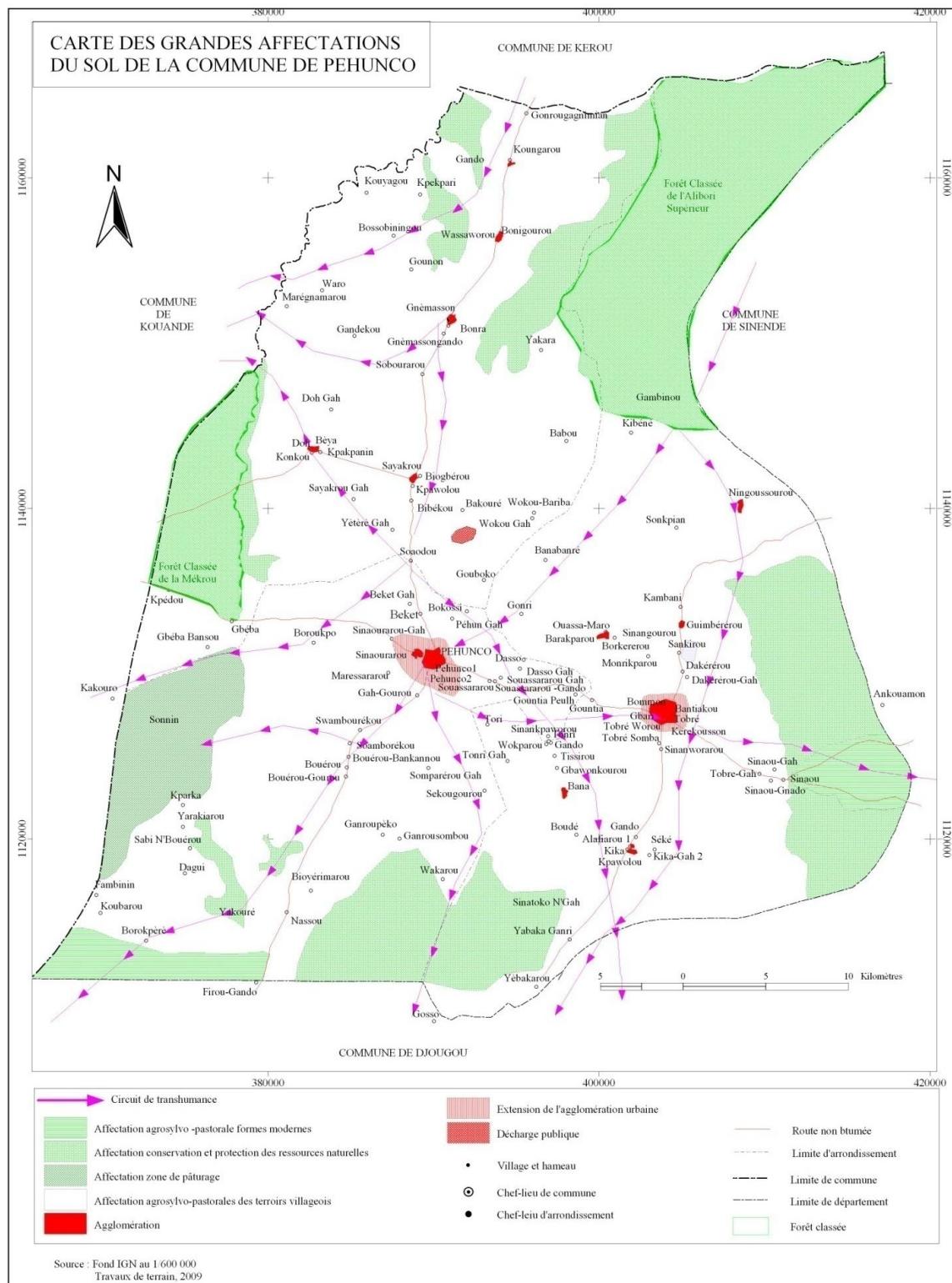
- assainir le cadre de vie par la réalisation des ouvrages adéquats d'assainissement et de drainage des eaux de ruissellement ;
- curer et entretenir les ouvrages d'assainissement existants (caniveaux, dalots...) ;

- éviter de construire dans les bas-fonds et de faire les labours jusqu'aux berges des cours d'eau ;
- empêcher le prélèvement du sable sur les voies et les rues ;
- poursuivre les reboisements et décourager les coupes abusives des arbres et les feux de végétation ;
- aménager les cours et plans d'eau autour du Mekrou, de l'Alibori et de leurs affluents principaux.

Si ces actions sont exécutées, cela permettra sans doute à réduire voire éliminer les inondations dans la Commune de Péhunco.

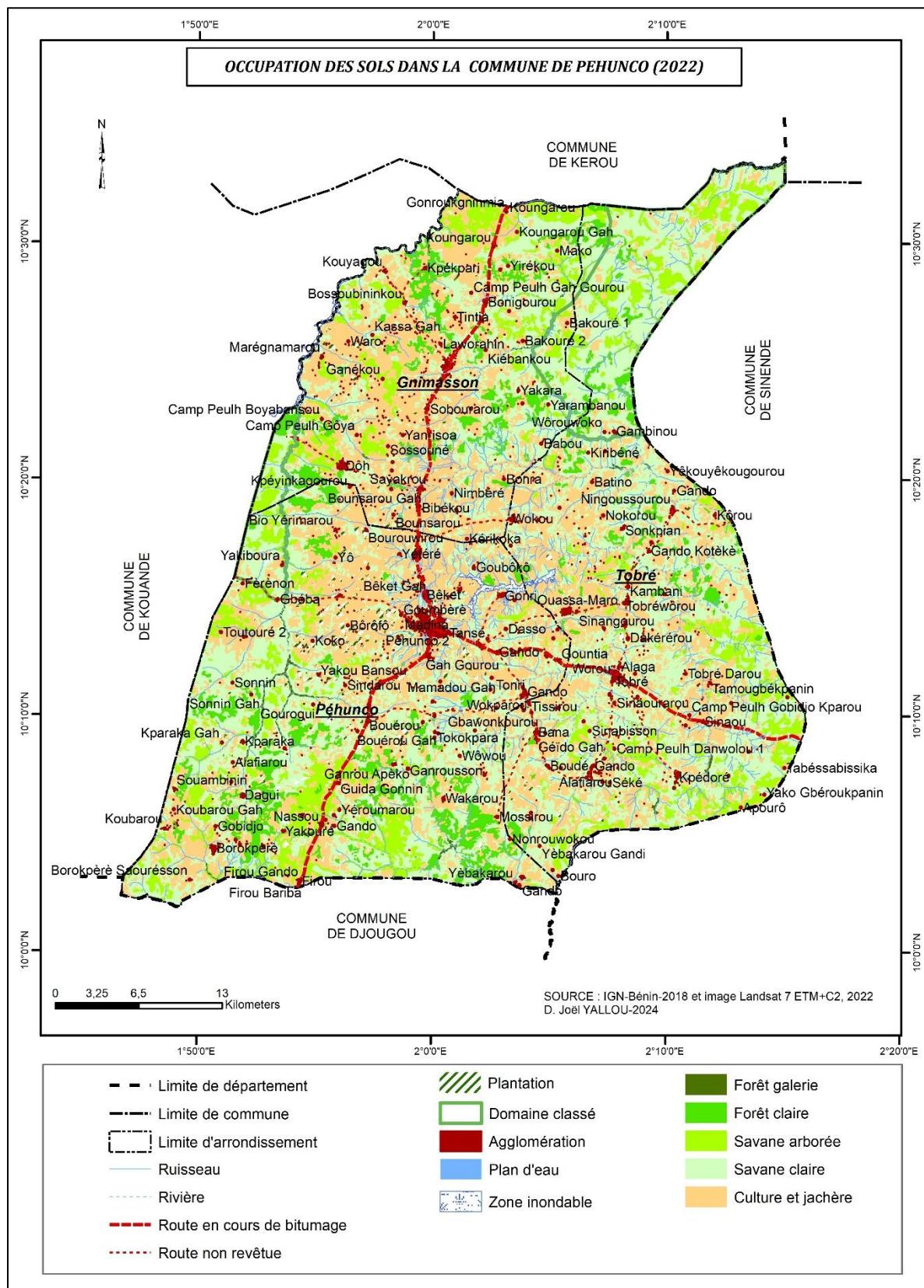
Concernant le conflit agropastoral, des sensibilisations doivent être faites sur le code pastoral et le respect des couloirs de passage. Les couloirs de passage des animaux doivent également être tracés et balisés sans oublier la mise en valeur des sites identifiés pour la sédentarisation des éleveurs.

Carte 3 : Carte des grandes affectations



Source : SDAC Péhunco, Septembre 2010

Carte 4 : Carte d'occupation des sols



Source : Traitement de données satellitaires, Mars 2024, réalisée par Joël YALLOU

Tableau 14 : Superficies des différentes unités d'occupation du sol en 2022 dans la Commune de Péhunco

Classe de végétation	Superficie (ha)	%
Forêt galerie	782	0,41
Forêt claire	11403	6,00
Savane arborée	25067	13,19
Savane non arborée	75678	39,83
Culture et jachère avec arbres	37290	19,63
Culture et jachère sans arbre	36794	19,37
Plantation	1637	0,86
Zone inondable	730	0,38
Plan d'eau	6	0,00
Habitat dense	293	0,15
Habitat dispersé	304	0,16
Domaine classé	16	0,01
Total	190000	100,00

Source : IGN-BENIN, 2018 et image Landsat 7 ETM+C2, 2022

3.6.10. Analyse du Système d'Alerte Précoce (SAP)

Tableau 15 : Analyse du SAP

Composante	Évaluation		Autres
	Oui	Non	
Connaissance du risque	X		Connaissances endogènes détenues par certains sages, réseaux sociaux
Surveillance et observations		X	
Diffusion et communication	X		Crieur public, affiches, communiqués radios Banderoles, piquets de signalisation
Capacité de réponse du SAP		X	Faible

3.6.11. Hiérarchisation et priorisation des risques majeurs

Après la collecte et l'analyse des données auprès de 562 chefs de ménages, les résultats obtenus ont été présentés aux membres de la plateforme RRC. Ainsi, plusieurs risques ont été identifiés et se présentent comme suit après les échanges et les amendements des membres de la plateforme RCC, des Elus et des cadres de la mairie de Péhunco : Inondation :

- Poches de sécheresse ;
- Conflit agropastoral ;
- Vent violent ;
- Epidémie ;
- Feux de végétation / Incendie ;
- Insécurité / Extrémisme violent ;
- Pluies anormales ou hors saison.

❖ Matrice de comparaison

Ce sont les risques majeurs retenus ci-dessus qui ont été utilisés pour l'élaboration de la matrice de comparaison.

Tableau 16 : Tableau de comparaison des risques

RISQUES	Inondations	Poches de sécheresse	Conflits agropastoraux	Vents violents	Epidémies	Feux de végétation	Insécurité/Extrême violent	Pluies anormales ou hors saison
Inondations		Poches de sécheresse	Conflits agropastoraux	Inondations	Inondations	Inondations	Insécurité/Extrême violent	Pluies anormales ou hors saison
Poches de sécheresse	Conflits agropastoraux		Conflits agropastoraux	Poches de sécheresse	Poches de sécheresse	Poches de sécheresse	Insécurité/Extrême violent	Pluies anormales ou hors saison
Conflits agropastoraux	Inondations	Poches de sécheresse		Conflits agropastoraux	Conflits agropastoraux	Conflits agropastoraux	Insécurité/Extrême violent	Conflits agropastoraux
Vents violents	Inondations	Poches de sécheresse	Conflits agropastoraux		Vents violents	Vents violents	Insécurité/Extrême violent	Pluies anormales ou hors saison
Epidémies	Epidémies	Poches de sécheresse	Epidémies	Epidémies		Feux de végétation	Insécurité/Extrême violent	Pluies anormales ou hors saison
Feux de végétation	Inondations	Poches de sécheresse	Conflits agropastoraux	Vents violents	Epidémies		Insécurité/Extrême violent	Pluies anormales ou hors saison
Insécurité/Extrême violent	Insécurité/Extrême violent	Insécurité/Extrême violent	Insécurité/Extrême violent	Insécurité/Extrême violent	Insécurité/Extrême violent	Insécurité/Extrême violent		Insécurité/Extrême violent
Pluies anormales ou hors saison	Pluies anormales ou hors saison	Pluies anormales ou hors saison	Conflits agropastoraux	Pluies anormales ou hors saison	Pluies anormales ou hors saison	Pluies anormales ou hors saison	Insécurité/Extrême violent	

Source : Travaux d'actualisation du PCC de la Commune de Péhunco, septembre 2025



❖ Score

Tableau 17: Tableau des scores d'hiérarchisation

Inondations	3	3	3	5eme
Poches de sécheresse	4	4	4	4eme
Conflits agropastoraux	6	3	4,5	3eme
Vents violents	2	1	1,5	7eme
Epidémies	0	4	2	6eme
Feux de végétation	1	0	0,5	8eme
Insécurité/ Extrémisme violent	7	7	7	1er
Pluies anormales ou hors saison	5	6	5,5	2ème
Inondations	3	3	3	5eme
Total	28	28		

Source : Travaux d'actualisation du PCC de la Commune de Péhunco, septembre 2025

3.6.12. Profil des risques de la Commune

Les populations de la Commune de Péhunco sont diversement exposées aux aléas auxquels la Commune est confrontée. Ces aléas ont des effets négatifs sur les secteurs comme : l'agriculture et la foresterie, l'élevage, l'habitat, la santé, l'eau, le transport, le commerce, la sécurité et l'éducation. Ainsi, les risques susceptibles d'affecter la commune sont : les inondations, les poches de sécheresse, les conflits agropastoraux ; les vents violents, les épidémies, les feux de végétation / Incendie, l'insécurité/extrémisme violent, les pluies anormales ou hors saison.

Sur le plan environnemental et de la santé, les conséquences des inondations, de la sécheresse et des feux de végétation se traduisent en termes de pollution de l'air, des sols, de la nappe phréatique d'une part ; et d'autres parts ; de l'érosion des sols, de la dégradation des infrastructures (routes, pistes, écoles...), de l'ensablement des plans et cours d'eau, de l'appauvrissement des terres, du tarissement des plans et cours d'eau, de la dégradation du couvert végétal et de la faune et de la diminution des précipitations.

Ces risques entraînent aussi la propagation de certaines maladies dont les plus récurrentes sont le paludisme du fait de l'inondation, de la méningite et des infections respiratoires aigües du fait de forte chaleur due à la sécheresse prolongée et à des vents violents qui transportent des germes pathogènes.

Sur le plan socio-économique, les moyens de subsistance sont également impactés à cause de la vulnérabilité des populations qui sont majoritairement des agriculteurs. Dans ce cadre, les cultures sont détruites, les récoltes sont perdues, ce qui conduit parfois à la baisse des revenus et à la famine. Il faut retenir qu'à ce niveau les pluies anormales ou hors saison ainsi que les feux de végétation et les incendies volontaires ou involontaires y contribuent également à la perte des cultures, des récoltes ou de matériels de travail. Sur le même plan, les conséquences de tous les risques énumérés plus haut constituent la base ou la cause de l'insécurité qui se traduit par le

développement grandissant des braquages et des vols dans la Commune. Cela se traduit par les manifestations en termes de pertes en vies humaines, de traumatisme, et parfois créent des maladies aux seins des communautés impactées portant ainsi atteinte à la cohésion sociale. A cela, il faut ajouter les conflits agriculteurs et éleveurs qui persistent toujours dans la Commune de Pehunco à cause des problèmes liés à l'accès et au contrôle des ressources (pâturage et eau surtout).

La concertation des participants (membres de la plateforme RRC), des cadres de la mairie et des Elus locaux au cours de l'atelier d'hiérarchisation des risques majeurs a permis de dégager les trois principaux risques en tenant compte d'une part de la probabilité d'occurrence, et d'autre part de la sévérité ou l'étendue des impacts des risques potentiels identifiés. Ainsi, les trois principaux risques retenus pour la planification sont :

- ⇒ **Insécurité/extrémisme violent ;**
- ⇒ **Pluies anormales ou hors saison ;**
- ⇒ **Conflits agropastoraux.**

4. Planification de la réponse

4.1. Niveau de vigilance

L'approche adoptée dans le PCC de Péhunco est basée sur quatre niveaux de vigilance dont l'objectif est d'établir des procédures liées à la graduation des situations d'urgence. Ces niveaux sont définis comme suit dans le tableau 18.

Tableau 18 : Niveau de vigilance

Niveau	Alerte	Qui peut déclencher	Quand il doit être déclenché	Niveau de menace
Vert	Vert	Cellule de veille de PCRRCC	Tout se passe normalement	Situation Normale
Jaune	Jaune	Cellule de veille de la PCRRCC	Il y a quelque chose qui s'annonce donc à surveiller. Il faut donc se préparer	Situation à surveiller
Orange	Orange	Cellule de veille de PCRRCC	Une situation inquiétante. Il faut se tenir prêt à agir	Risque moyen de catastrophe
Rouge	Rouge	Cellule de veille de PCRRCC	Un bouleversement. Il y a donc urgence	Risque élevé de catastrophe

Source : Travaux d'élaboration du PCC de Péhunco, Avril 2024

4.2. Définition des scénarii

A l'issue des travaux de la hiérarchisation et de la priorisation des aléas, trois risques majeurs sont susceptibles d'affecter la Commune de Péhunco. Il s'agit de l'insécurité/extrémisme violent, des pluies amorphes ou hors saison et des conflits agropastoraux. Pour chacun de ces aléas, trois scénarii à savoir le meilleur cas, le plus probable et le pire cas sont définis pour chacun de ces risques majeurs (voir tableau 19).

Tableau 19 Définition des scénarios et hypothèses de la planification

Risque n° 1 : INSECURITE/EXTREMIME VIOLENT					
Scénario du meilleur cas	Des vols sont enregistrés quelques fois sans pertes en vies humaines. Des éléments suspects sont repérés dans certains endroits de la commune et arrêtés par des patrouilles/rafles des forces de sécurité. D'importants armes avec certains matériels sont également saisis et on note l'absence de signaux de radicalisation et d'extrémisme violent				
Scénario le plus probable	Des braquages et vols à mains armées sont souvent enregistrés avec des personnes blessées et parfois de personnes tuées. Les forces de l'ordre intensifient les patrouilles et le bouclage de la zone. Les morts et blessés sont évacués et la situation est rétablie après trois heures. La commune est victime d'une attaque terroriste. La peur augmente au sein des populations surtout avec quelques déplacés.				
Scénario du pire cas	La survenue des attaques à mains armées sur les populations par les personnes inconnues est régulière causant des dégâts matériels et humains importants. Les forces de l'ordre sont dépassées de sortes que la circulation des personnes et des biens est risquée avec des déplacements massifs de population.				
Scénario du pire cas	Indicateurs et éléments déclencheurs	Conséquences humanitaires/besoins	Populations affectées (nombre et localisation)	Hypothèses	Contrainte dans la réponse et facteurs aggravants
	Indicateurs : Attaque à mains armées sur les principaux axes Nombre de vols de motos Nombre de vols d'animaux Nombre de braquages Nombre de kidnapping Nombre de populations déplacées	Conséquences humanitaires : <ul style="list-style-type: none"> - Pertes de vies humaines - Destruction des infrastructures - Epuisement des stocks de médicaments - La pauvreté - Interruption du réseau communication - Pillage 	Localisation : Toute la commune	H1 : Les capacités des FDS sont renforcées H2 : La couverture réseau permet d'alerter les FDS/secours H3 : Les populations sont sensibilisées sur les voyages en période non adéquate	Contraintes dans la réponse : <ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance du matériel approprié ; - Coordination ; - Insuffisance des effectifs des FDS pour contenir l'espace ; - Gestion des curieux ; - Insuffisance des structures de soins et du personnel soignant, médicaments et équipements - Mauvais état de la route
	Éléments déclencheurs : Présence de personnes étrangères non identifiées par les autorités	Besoins : <ul style="list-style-type: none"> - Elément de protection avec matériel adapté ; - Equipe d'intervention rapide ; - Matériel de protection et de détection ; - Aménagement des abris et sites d'accueil des blessés ; - Evacuation des morts et des blessés ; - Équipe de secouristes - Denrées alimentaire, médicaments, eau 	Nombre de populations affectées :		Facteurs aggravants : <ul style="list-style-type: none"> - Pillage dans les ménages et magasins - Mauvaise couverture des réseaux GSM - Absence d'éclairage public - Pénurie de carburant - Pénurie de produits de premières nécessités

Risque n°2 : PLUIES ANORMALES OU HORS SAISON					
Scénario du meilleur cas	La saison de pluies est anormale				
Scénario le plus probable	La période de saison pluvieuse a été régulière en termes de pluies causant des difficultés de ressemés aux ménages vulnérables. La situation est très bien suivie et les ressources sont mobilisées pour assister les plus vulnérables.				
Scénario du pire cas	Les pluies sont abondantes et occasionnent simultanément des cas de destructions des cultures. Environ 150 ménages sérieusement affectés dont 200 ménages sont sans ressources alimentaires dans la commune et doivent être assistées temporairement. De même, quelques champs sont inondés dans quelques villages. L'eau est la raison de conflit dans la commune.				
Scénario du pire cas	Indicateurs et éléments déclencheurs	Conséquences humanitaires/besoins	Populations affectées (nombre et localisation)	Hypothèses	Contrainte dans la réponse et facteurs aggravants
	Indicateurs Mauvaise croissance des céréales Enregistrement de plus de plaintes et d'alerte Problème d'approvisionnement en eau	Conséquences humanitaires Perte de cheptel Perte de volaille Conflits Maladies liées à la gestion de l'eau Décès Mauvais rendement Emigration des jeunes Perte de récolte Cherté des produits Endettement et faillite	Localisations Toute la commune	H1 : Les ménages vulnérables sont assistés en semence H2 : Les populations de la commune sont sensibilisées sur la bonne gestion des ressources en eau H3 : Les populations de la commune sont sensibilisées sur les cultures de contre saison et des semences de courtes durées	Contraintes Insuffisance de stocks de vivres et non vivres pour les grandes urgences Indisponibilité du soleil dans certaines localités
	Éléments déclencheurs : Difficulté d'approvisionnement en eau Suspension des pluies après des semis en masse	Besoins Subvention aux producteurs vulnérables en semence Aménagement des sites de production Construction de nouvelles sources d'approvisionnement en eau (souterraine ou de surface) Surveillance du niveau de sécheresse	Nombre populations affectées	Facteurs aggravants - Destruction du couvert végétal - Culture dans les cours d'eau (ensablement) - Feux de végétation	

Risque n 3 : CONFLITS AGROPASTORaux					
Scénario du meilleur cas	Les agriculteurs et les éleveurs respectent les couloirs de passage et de transhumance. Les animaux ne détruisent pas les cultures et les affrontements entre agriculteurs et éleveurs ne sont pas enregistrés ou que les dégâts enregistrés ne soient pas importants. Il y a n'est pas également enregistré les conflits fonciers et domaniaux allant à la violence				
Scénario le plus probable	Durant le pâturage de Mai à Novembre, les éleveurs s'organisent pour éviter que les animaux ne détruisent les cultures des agriculteurs. Cependant, quelques champs sont détruits dans quelques villages avec des menaces qui sont très tôt circonscrits par les comités locaux de gestion des crises et de la transhumance. Quelques conflits entre propriétaires terriens dégénérant au violence sont rapidement maîtrisés. La situation est très bien suivie et les ressources sont mobilisées pour assister les plus vulnérables				
Scénario du pire cas	Plusieurs hectares de cultures sont détruits par les animaux des transhumants ou des éleveurs. De violents affrontements ont eu lieu occasionnant des pertes en vies humaines et des déplacements massifs de population. Environ 100 ménages sérieusement affectés dont 50 ménages sont sans abris et doivent être installés temporairement sur des sites d'accueil viabilisés. C'est la panique !				
Scénario du pire cas	Indicateurs et éléments déclencheurs	Conséquences humanitaires/besoins	Populations affectées (nombre et localisation)	Hypothèses	Contrainte dans la réponse et facteurs aggravants
	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de blessés - Nombre d'habitations brûlées - Nombre de populations déplacées 	<ul style="list-style-type: none"> - Décès - Dégâts humains (accidents) - Destruction des cultures - Déplacements des ménages 	Toute la commune	<p>H1 : Assistance en vivres et non vivres aux ménages sinistrés (+/- 50 ménages) ;</p> <p>H2 : les populations ont connaissances du code pastoral et du code foncier et domanial</p> <p>H3 : Définition et respect des aires de pâturage et les couloirs de transhumance</p>	<p>Contraintes</p> <ul style="list-style-type: none"> - Règlement rapide - Délimitation consensuelle des aires de pâturage et de couloirs de transhumance - Pénurie de carburant Pénurie de produits de premières nécessités
	Éléments déclencheurs :	Besoins :	Nombre de populations affectées : 300 personnes environs		Facteurs aggravants :
	<p>Croissance démographique</p> <p>Agriculture extensive</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Elément de protection avec matériel adapté ; - Équipe d'intervention rapide ; - Aménagement des abris et sites d'accueil des blessés ; - Evacuation des morts et des blessés ; - Équipe de secouristes - Denrées alimentaire, médicaments, eau, 			<ul style="list-style-type: none"> - Pillage dans les ménages et magasins - Non couverture des réseaux GSM dans les zones à risque - Pénurie de carburant - Pénurie de produits de premières nécessités

Source : Travaux d'élaboration du PCC de Péhunco, Avril 2024

Plan de Contingence Communal de Péhunco, Janvier-Décembre 2026

4.3. Matrice de réaction rapide

Dans la perspective d'agir de façon opérationnelle et rationnelle avec une bonne coordination des actions plusieurs activités ont été prévues selon le niveau de l'aléa jusqu'à sa survenance (tableau 20).

Tableau 20 : Matrice de réaction rapide

Activités	Objectifs	Lead et intervenants	Code d'alerte indicatif
Un mois avant le début des manifestations			
Séance d'IEC	Sensibiliser la population cible sur les risques	Comité communication	
Renforcement de capacités	Préparer les acteurs à mieux répondre aux catastrophes (Définir les termes de sensibilisation, redynamisation de la plateforme communale, etc.)	Maire	
Mobilisation des ressources	Rendre Disponibles les moyens nécessaires pour répondre efficacement aux catastrophes	Maire	
Dès les premiers signes de la manifestation des risques			
Mise en place du comité de gestion de crise	Coordonner de manière efficace la gestion des catastrophes	Président du comité de gestion de crise	
Pendant les 24-48 premières heures			
- Evaluation rapides - Actualisation du plan d'intervention - Exécution du plan actualisé	- Cerner l'ampleur de la catastrophe - Inventorier les besoins réels - Agir efficacement - Satisfaire les besoins urgents	Président du comité de gestion de crise	
Premiers secours (Soins, hygiène, eau assainissement)	Apporter les premiers secours et santé aux victimes de catastrophe	Les services techniques /comité de gestion, les points focaux, les ONG, la Croix-Rouge, Caritas	
72 heures après			
Evaluation de la situation	Apprécier les premières actions menées afin de réorienter les ressources aux besoins	PF/PCRCC	
Première semaine au premier mois			
Sensibilisation et appui psycho-social des personnes affectées	Suivre et évaluer la situation	Les services techniques /comité de gestion, les points focaux, les ONG, la Croix-Rouge, Caritas	

Source : Travaux d'élaboration du PCC de Péhunco, Avril 2024

4.4. Plans de préparation

Les plans de préparation sont constitués du plan de préparation global et du plan de préparation sectoriel. Les tableaux 21 et 22 présentent respectivement ces plans.

4.4.1. Plan de préparation global

Tableau 21 : Plan de préparation global

N°	Description sommaire	Indicateurs Objectivement Vérifiable	Structure responsable	Structure associée	Cibles	Période		Ressources financières FCFA					
						Trimestre				Disponible (Mairie)	A mobiliser		
						1	2	3	4		Etat	Partenaires	Total
0	Orientation stratégique : Installation et dynamisation de la Plateforme Communale de RRC									400 000	0	300 000	700 000
0.1	Objectif Spécifique 1 : Renforcer les capacités et le fonctionnement de la PCRRRC									200 000	0	200 000	400 000
0.2	Objectif Spécifique 2 : Mobiliser les ressources nécessaires pour la RRC									200 000	0	100 000	300 000
ALEA 1 : INSECURITE/EXTREMISME VIOLENT										1 000 000	0	1 500 000	2 500 000
1.1	Orientation stratégique 1.1 : Promotion de la paix et des valeurs citoyennes									450 000	0	800 000	1 250 000
1.1.1	Objectif Spécifique 1.1.1 : Développer les bonnes pratiques favorisant la cohésion sociale									350 000	0	500 000	850 000
1.1.2	Objectif Spécifique 1.1.2 : Promouvoir l'auto emploi et lutter contre toutes les formes de violences									100 000	0	300 000	400 000
1.2	Orientation stratégique 1.2 : Renforcement des capacités d'alerte précoce et d'intervention									550 000	0	700 000	1 250 000
1.2.1	Objectif Spécifique 1.2.1: Renforcer le dispositif local d'alerte précoce et d'intervention									200 000	0	500 000	700 000
1.2.2	Objectif Spécifique 1.2.2 : Renforcer la veille communautaire									350 000	0	200 000	550 000
ALEA 2 : PLUIES ANORMALES OU HORS SAISON										800 000	500 000	4 100 000	5 400 000
2.1	Orientation stratégique 2.1 : Renforcement de la gestion durable des ressources forestières et en eau de la commune									300 000	500 000	600 000	1 400 000

2.1.1	Objectif Spécifique 2.1.1 : Prévenir la destruction du couvert végétal				200 000	500 000	100 000	800 000
2.1.2	Objectif Spécifique 2.1.2 : Renforcer la gestion des ressources en eau				100 000	0	500 000	600 000
2.2	Orientation stratégique 2.2 : Renforcement de la résilience de la commune face au vents violents et aux inondations				500 000	0	3 500 000	4 000 000
2.2.1	Objectif Spécifique 2.2.1 : Renforcer le couvert végétal de la commune				100 000	0	2 000 000	2 100 000
2.2.2	Objectif Spécifique 2.2.2 : Promouvoir les infrastructures résilientes aux vents forts et aux inondations				200 000	0	1 000 000	1 200 000
2.2.3	Objectif Spécifique 2.2.3 : Mettre en place un dispositif d'alerte des phénomènes pluvieux dans les zones à risque				200 000	0	500 000	700 000
ALEA 3 : CONFLITS AGROPASTORaux					1 000 000	100 000	1 100 000	2 200 000
3.1	Orientation stratégique 3.1 : Prévention des conflits entre agriculteurs et éleveurs				400 000	100 000	700 000	1 200 000
3.1.1	Objectif Spécifique 3.1.1 : Identifier de manière consensuelle les espaces pastoraux				200 000	0	500 000	700 000
3.1.2	Objectif Spécifique 3.1.2 : Aménager les espaces pastoraux avec des normes d'usage et de règlement				200 000	100 000	200 000	500 000
3.2	Orientation stratégique 3.2 : Renforcement de la cohésion sociale entre les présumés propriétaires terriens et les éleveurs				600 000	0	400 000	1 000 000
3.2.1	Objectif Spécifique 3.2.1 : Renforcer les connaissances des populations sur le code pastoral et le code foncier et domanial				500 000	0	200 000	700 000
3.2.2	Objectif Spécifique 3.2.2 : Rendre opérationnel les instances de gestion foncière (COGEF, SVGF, SUGF, CADE, UCOPER et ses démembrements, APESS)				100 000	0	200 000	300 000
Total					2 800 000	600 000	6 700 000	10 100 000

Source : Travaux d'élaboration du PCC de Péhunco, Avril 2024

4.4.2. Plan de préparation sectoriel

Tableau 22 : Plan de préparation sectoriel

N°	Description sommaire	Indicateurs Objectivement Vérifiable	Structure responsable	Structure associée	Cibles	Période				Ressources financières FCFA			
						Trimestre				Disponible (Mairie)	A mobiliser		Total
						1	2	3	4		Etat	Partenaires	
0	Orientation stratégique : Installation et dynamisation de la Plateforme Communale de RCC									400 000	0	300 000	700 000
0.1	Objectif Spécifique 1 : Renforcer les capacités et le fonctionnement de la PCRRRC									200 000	0	200 000	400 000
0.1.1	Actualiser l'arrêté de mise en place des membres PCRRRC	Disponibilité de l'arrêté	Mairie	Préfecture, ANPC	Membres PCRRRC	x				0	0	0	0
0.1.2	Organiser un atelier d'appropriation du PCC au membres PCRRRC	Un atelier organisé	Mairie	PCRRRC	Membres PCRRRC	x				50 000	0	50 000	100 000
0.1.3	Vulgariser le PCC	Nombre de séances organisées par arrondissement	PCRCC	ANPC, Radio	Elus locaux, populations		x	x		50 000	0	50 000	100 000
0.1.4	Renforcer les capacités des membres de la plateforme communale	Nombre de sessions de formation	Mairie, SE, PF	Trésorier Communal	PCRRRC	x		x		50 000	0	0	50 000
0.1.5	Suivre et évaluer les activités de la PCRRRC	Point des retours d'expériences fait suite à la gestion de chaque catastrophe	Mairie	PCRRRC	Membres PCRRRC	x	x	x	x	50 000	0	50 000	100 000
0.1.6	Animer des sessions trimestrielles de concertations de la plateforme communale de RCC	Nombre de sessions organisées	Mairie	PCRRRC	Membres PCRRRC	x	x	x	x		0	50 000	50 000
0.2	Objectif Spécifique 2 : Mobiliser les ressources nécessaires pour la RCC									200 000	0	100 000	300 000

N°	Description sommaire	Indicateurs Objectivement Vérifiable	Structure responsable	Structure associée	Cibles	Période		Ressources financières FCFA					
						Trimestre				Disponible (Mairie)	A mobiliser		
						1	2	3	4		Etat	Partenaires	Total
0.2.1	Elaborer un plan d'action de mobilisation de ressources	Plan élaboré	Mairie	PCRRRC	Membres de la PCRRRC	x	x			0	0	100 000	100 000
0.2.2	Faire les plaidoyers auprès des PTF et autres B12institutions	Nombre de plaidoyers	Mairie	PCRRRC	PTF, Etat		x		x	100 000	0	0	100 000
0.2.3	Evaluer le plan d'action de mobilisation des ressources	Rapport d'évaluation	Mairie	PCRRRC	Membres de la PCRRRC			x	x	100 000	0	0	100 000
ALEA 1 : INSECURITE/EXTREMISME VIOLENT										1 000 000	0	1 500 000	2 500 000
1.1	Orientation stratégique 1.1 : Promotion de la paix et des valeurs citoyennes									450 000	0	800 000	1 250 000
1.1.1	Objectif Spécifique 1.1.1 : Développer les bonnes pratiques favorisant la cohésion sociale									350 000	0	500 000	850 000
1.1.1.1	Organiser les séances de sensibilisation des leaders religieux et des notables sur l'extrémisme violent	Nombre de séances PV des séances disponibles	Mairie	Police, PTF, FDS	La jeunesse	x	x	x	x	100 000	0	100 000	200 000
1.1.1.2	Faire des émissions radio phoniques pour une sensibilisation sur l'éducation civique et patriotique	Nombre d'émission réalisée et diffusées en français et en langues locales	Mairie et Radio locales	Police, PTF, FDS, CPS, OSC	La jeunesse	x	x	x	x	50 000	0	100 000	150 000
1.1.1.3	Instituer une semaine récréative communale et de brassage culturel	Nombre de journées socioculturelles effectives	Mairie	CPS, Responsable des associations ethniques	Population		x			100 000	0	100 000	200 000
1.1.1.4	Mettre en place un comité communal de dialogue inter ethniques et inter-religieux	Arrêté pris	Mairie	CPS, Sages et dignitaires religieux	Populations	x	x			0	0	0	0

N°	Description sommaire	Indicateurs Objectivement Vérifiable	Structure responsable	Structure associée	Cibles	Période		Ressources financières FCFA					
						Trimestre				Disponible (Mairie)	A mobiliser		
						1	2	3	4		Etat	Partenaires	Total
1.1.1.5	Rendre opérationnel le comité communal de dialogue inter ethniques et inter-religieux	Rapports de séances	Mairie	CPS, Sages et dignitaires religieux	Populations	x	x	x	x	100 000	0	200 000	300 000
1.1.2	Objectif Spécifique 1.1.2 : Promouvoir l'auto emploi et lutter contre toutes les formes de violences									100 000	0	300 000	400 000
1.1.2.1	Mettre en place une cellule communale de facilitation et de diffusion des offres pour l'auto-emplois des jeunes	Nombre de bénéficiaires Rapports de la cellule	Mairie	CPS; ANPE; ATDA; Partenaires	Femmes et jeunes	x	x	x	x	0	0	0	0
1.1.2.2	Mobiliser les ressources pour former et équiper les femmes et les jeunes dans les filières agropastorales	Nombre de bénéficiaires Montant total mobilisé	Mairie	CPS; ANPE; ATDA; Partenaires	Femmes et jeunes	x	x	x	x	50 000	0	100 000	150 000
1.1.2.3	Suivre les femmes et les jeunes bénéficiaires	Rapports de suivi	Mairie	CPS, ANPE, ATDA, Partenaires	Femmes et jeunes		x	x		50 000	0	100 000	150 000
1.1.2.4	Sensibiliser la population sur les textes et lois réprimant les VBG	Nombre de diffusion radio	Mairie	CPS, Police, Radio	Populations	x	x			0	0	100 000	100 000
1.2	Orientation stratégique 1.2 : Renforcement des capacités d'alerte précoce et d'intervention									550 000	0	700 000	1 250 000
1.2.1	Objectif Spécifique 1.2.1: Renforcer le dispositif local d'alerte précoce et d'intervention									200 000	0	500 000	700 000
1.2.1.1	Mettre en place un dispositif adapté d'alerte précoce	Le dispositif existe et fonctionne bien	Mairie	Police PCRCC	Populations	x	x			50 000	0	200 000	250 000

N°	Description sommaire	Indicateurs Objectivement Vérifiable	Structure responsable	Structure associée	Cibles	Période				Ressources financières FCFA			
						Trimestre				Disponible (Mairie)	A mobiliser		Total
						1	2	3	4		Etat	Partenaires	
1.2.1.2	Faire un plaidoyer pour le renforcement des effectifs des FDS	Nombre de plaidoiries effectué	Mairie	Plateforme	Populations	x	x			50 000	0	100 000	150 000
1.2.1.4	Faire un plaidoyer pour la réhabilitation des commissariats	Nombre de plaidoiries effectué	Mairie	Plateforme	Populations	x	x			50 000	0	100 000	150 000
1.2.1.4	Faire un plaidoyer pour doter les forces de l'ordre des moyens d'intervention et de renforcement des capacités	Nombre de moyens mis à disposition	Etat	Partenaires	Police	x	x	x		50 000	0	100 000	150 000
1.2.2	Objectif Spécifique 1.2.2 : Renforcer la veille communautaire									350 000	0	200 000	550 000
1.2.2.1	Sensibiliser les populations sur la monté de l'insécurité sous toutes ses formes et l'importance de déclaration des étrangers	Nombre de séance de sensibilisation, Nombre de personnes sensibilisées organisées	Mairie, Radio	Police	Populations	x	x	x	x	300 000	0	100 000	400 000
1.2.2.2	Organiser des débats radio sur l'insécurité sous toutes ses formes et sur la coproduction de la sécurité	Nombre d'émissions organisées	Mairie	Police	Populations	x	x	x	x	50 000	0	100 000	150 000
	ALEA 2 : PLUIES ANORMALES OU HORS SAISON									800 000	500 000	4 100 000	5 400 000
2.1	Orientation stratégique 2.1 : Renforcement de la gestion durable des ressources forestières et en eau de la commune									300 000	500 000	600 000	1 400 000
2.1.1	Objectif Spécifique 2.1.1 : Prévenir la destruction du couvert végétal									200 000	500 000	100 000	800 000
2.1.1.1	Effectuer une étude diagnostic sur le	Rapport de l'étude	Mairie	Partenaire	Espaces naturels	x	x			0	0	0	0

N°	Description sommaire	Indicateurs Objectivement Vérifiable	Structure responsable	Structure associée	Cibles	Période				Ressources financières FCFA			
						Trimestre				Disponible (Mairie)	A mobiliser		Total
						1	2	3	4		Etat	Partenaires	
	couvert végétal de la commune												
2.1.1.2	Baliser les espaces naturelles à préserver	Nombre de Site balisé	Mairie	Maire, Affaires domaniales, Eaux et forêts, police	Espaces naturels	x	x	x	x	50 000	500 000	100 000	650 000
2.1.1.3	Sensibiliser les populations sur l'importance de la préservation des espaces naturels	Nombre de séance de sensibilisation, Nombre de personnes sensibilisées organisées	Mairie, Radio	Maire, affaires domaniales, Eaux et forêts, police	Populations	x	x	x	x	100 000	0	0	100 000
2.1.1.4	Faire un plaidoyer pour doter le service des Eaux et forêts des moyens d'intervention pour préserver les ressources naturelles	Nombre de moyens mis à disposition	Etat, Mairie	Partenaires, ATDA, Eaux et forêts	Eaux et forêts	x	x	x	x	50 000	0	0	50 000
2.1.2	Objectif Spécifique 2.1.2 : Renforcer la gestion des ressources en eau									100 000	0	500 000	600 000
2.1.2.1	Effectuer une étude diagnostic sur les ressources en eau	Rapport de l'étude	Mairie	Partenaires	Espaces naturels	x	x	x	x	50 000	0	50 000	100 000
2.1.2.2	Accentuer le reboisement sur le long des cours et plans d'eau et le suivi des plants mis en terre	Nombre de plant mis en terre Nombre de plants survivant	Mairie, Radio	Maire, affaires domaniales, Eaux et forêts	Espaces naturels	x	x	x	x	50 000	0	100 000	150 000

N°	Description sommaire	Indicateurs Objectivement Vérifiable	Structure responsable	Structure associée	Cibles	Période		Ressources financières FCFA					
						Trimestre				Disponible (Mairie)	A mobiliser		
						1	2	3	4		Etat	Partenaires	Total
2.1.2.3	Sensibiliser la population sur la sécheresse et ses conséquences	Nombre de séance de sensibilisation, Nombre de personnes sensibilisées organisées	Mairie, Radio	Maire, Eaux et forêts	Populations	x	x	x	x	0	0	50 000	50 000
2.1.2.4	Mobiliser les ressources pour développer de nouvelles sources d'approvisionnement en eau (Souterraine ou de surface)	Nombre de sources d'approvisionnement en eau réalisé	Mairie	Maire, Partenaires	Populations	x	x	x	x	0	0	100 000	100 000
2.1.2.5	Mettre au point et promouvoir des variétés de cultures résistantes à la sécheresse en vue de la prévention et l'atténuation des impacts des sécheresses	Nombre de variétés de cultures mises au point	Mairie	Partenaires, ATDA	Populations	x	x	x	x	0	0	200 000	200 000
2.2	Orientation stratégique 2.2 : Renforcement de la résilience de la commune face au vents violents et aux inondations									500 000	0	3 500 000	4 000 000
2.2.1	Objectif Spécifique 2.2.1 : Renforcer le couvert végétal de la commune									100 000	0	2 000 000	2 100 000
2.2.1.1	Retenir de façon consensuelle les espèces à mettre en terre pour renforcer le couvert végétal	Nature des espèces à retenir	Mairie, Radio	Maire, affaires domaniales, Eaux et forêts	Espaces naturels	x	x	x		0	0	0	0
2.2.1.2	Accentuer le reboisement dans la commune en particulier dans les espaces naturels à préserver	Nombre de plants mis en terre	Mairie, Radio	Maire, affaires domaniales, Eaux et forêts	Espaces naturels	x	x			50 000	0	1 000 000	1 050 000

N°	Description sommaire	Indicateurs Objectivement Vérifiable	Structure responsable	Structure associée	Cibles	Période				Ressources financières FCFA			
						Trimestre				Disponible (Mairie)	A mobiliser		Total
						1	2	3	4		Etat	Partenaires	
2.2.1.3	Réaliser les haies-vives autour des habitations à risques de vent-violent	Nombre de plants mis en terre	Mairie, Radio	Maire, affaires domaniales, Eaux et forêts	Espaces naturels	x	x	x	x	50 000	0	1 000 000	1 050 000
2.2.2	Objectif Spécifique 2.2.2 : Promouvoir les infrastructures résilientes aux vents forts et aux inondations									200 000	0	1 000 000	1 200 000
2.2.2.1	Sensibiliser les populations sur les types d'infrastructures ou de matériaux résistants aux vents violents	Nombre de séances de sensibilisation, Nombre de diffusion de messages radio	Mairie, Radio	Maire, affaires domaniales	Populations	x	x	x	x	50 000	0	0	50 000
2.2.2.2	Sensibiliser les populations sur les types d'infrastructures ou de matériaux résistants aux inondations	Nombre de séances de sensibilisation, Nombre de diffusion de messages radio	Mairie, Radio	Maire, affaires domaniales	Populations	x	x	x	x	50 000	0	0	50 000
2.2.2.3	Former les artisans locaux sur les types de construction et de matériaux résilients aux vents violents et aux inondations	Nombre de séances de formation, Nombre d'artisans impactés	Mairie, Faîtières des artisans, Radio	Maire, affaires domaniales	Artisans locaux	x	x			100 000	0	1000 000	1 100 000
2.2.3	Objectif Spécifique 2.2.3 : Mettre en place un dispositif d'alerte des phénomènes pluvieux dans les zones à risque									200 000	0	500 000	700 000

N°	Description sommaire	Indicateurs Objectivement Vérifiable	Structure responsable	Structure associée	Cibles	Période				Ressources financières FCFA			
						Trimestre				Disponible (Mairie)	A mobiliser		Total
						1	2	3	4		Etat	Partenaires	
2.2.3.1	Mettre en place un dispositif communale de suivi du niveau pluviométrique et du niveau des eaux de surface	Dispositif mis en place et fonctionnel	Mairie	ASECNA, Radio	Populations	x	x			100 000	0	500 000	600 000
2.2.3.2	Mettre en place un plan de communication des données collectées sur la sécheresse	Plan de communication opérationnel	Mairie	ASECNA, Radio	Populations		x	x	x	100 000	0	0	100 000
ALEA 3 : CONFLITS AGROPASTORaux										1 000 000	100 000	1 100 000	2 200 000
3.1	Orientation stratégique 3.1 : Prévention des conflits entre agriculteurs et éleveurs									400 000	100 000	700 000	1 200 000
3.1.1	Objectif Spécifique 3.1.1 : Identifier de manière consensuelle les espaces pastoraux									200 000	0	500 000	700 000
3.1.1.1	Organiser des sessions de sensibilisations sur les avantages de disposer des espaces pastoraux	Rapports de séance	Mairie	Maire, Cadre de concertation, ATDA, DDAEP, Police, UCOPER	Eleveurs et agriculteurs	x	x	x	x	100 000	0	100 000	200 000
3.1.1.2	Prendre un arrêté communal de sécurisation des espaces pastorales	Arrêté communal pris	Mairie	Maire	Éleveurs et agriculteurs		x	x	x	0	0	0	0
3.1.1.3	Sensibiliser les agriculteurs et éleveurs sur l'importance de la sédentarisation des éleveurs	Au moins une séance de sensibilisation sur la sédentarisation est organisée à l'endroit des agriculteurs et éleveurs	Mairie	ATDA et Police Républicaine		x				100 000	0	400 000	500 000

N°	Description sommaire	Indicateurs Objectivement Vérifiable	Structure responsable	Structure associée	Cibles	Période		Ressources financières FCFA					
						Trimestre				Disponible (Mairie)	A mobiliser		
						1	2	3	4		Etat	Partenaires	Total
3.1.2	Objectif Spécifique 3.1.2 : Aménager les espaces pastoraux avec des normes d'usage et de règlement									200 000	100 000	200 000	500 000
3.1.2.1	Reboiser en espèces fourragères les espaces pastoraux	Nombre de plants mis en terre	Mairie	Maire, affaires domaniales, ATDA	Éleveurs et agriculteurs	x	x			50 000	50 000	50 000	150 000
3.1.2.2	Baliser les espaces pastoraux et les couloirs de transhumance	Nombre de Site balisé	Mairie	Maire, affaires domaniales, Police	Éleveurs et agriculteurs	x	x	x	x	50 000	0	50 000	100 000
3.1.2.3	Contribuer à l'installation des éleveurs sur les espaces pastoraux aménagés	Nombre de sites de sédentarisation des éleveurs fonctionnels. Nombre d'éleveurs impactés	Etat, Mairie	Mairie, affaires domaniales, ATDA, DDAEP, UCOPER, APESS	Éleveurs			x	x	0	50 000	50 000	100 000
3.1.2.4	Organiser des séances radiophoniques d'explication sur l'importance de mettre en exécution les engagements pris dans le cadre de la cohabitation pacifique entre agriculteurs et éleveurs.	Nombre de séances	Mairie	Maire, affaires domaniales, Eaux et forêts, Police, CPC	Éleveurs et agriculteurs	x			x	100 000	0	50 000	150 000
3.2	Orientation stratégique 3.2 : Renforcement de la cohésion sociale entre les présumés propriétaires terriens et les éleveurs									600 000	0	400 000	1 000 000
3.2.1	Objectif Spécifique 3.2.1 : Renforcer les connaissances des populations sur le code pastorale et le code foncier et domanial									500 000	0	200 000	700 000

N°	Description sommaire	Indicateurs Objectivement Vérifiable	Structure responsable	Structure associée	Cibles	Période		Ressources financières FCFA					
						Trimestre				Disponible (Mairie)	A mobiliser		
						1	2	3	4		Etat	Partenaires	Total
3.2.1.1	Organiser des séances de sensibilisation sur les dispositions du code foncier et domanial	Rapport des séances	Mairie	Maire, affaires domaniales, Police, CPC	Eleveurs et agriculteurs	x	x	x	x	100 000	0	50 000	150 000
3.2.1.2	Organiser des séances sensibilisation sur les dispositions du code pastoral	Rapport des séances	Mairie	Maire, affaires domaniales, Police, CPC	Eleveurs et agriculteurs	x	x	x	x	200 000	0	50 000	250 000
3.2.1.3	Mettre en place les espaces de dialogue et les cadres de concertations niveau arrondissements	Arrêté communal	Mairie	CA, CV, Préfecture	Populations	x	x	x	x	0	0	100 000	100 000
3.2.1.4	Poursuivre les séances radiophoniques de sensibilisation sur le code pastoral et le code foncier et domanial	Nombre d'émissions organisées	Mairie, Radio	Maire, affaires domaniales, Police, CPC	Populations	x		x	x	200 000	0	0	200 000
3.2.2	Objectif Spécifique 3.2.2 : Rendre opérationnel les instances de gestion foncière (COGEF, SVGF, SUGF, CADE, UCOPER et ses démembrements, APESS)								100 000	0	200 000	300 000	
3.2.2.1	Renforcer les capacités des membres des instances de gestion foncière (COGEF, SVGF, SUGF, CADE)	Arrêtés	Mairie	Maire, affaires domaniales, Police, CPC	Eleveurs et agriculteurs	x	x			50 000	0	100 000	150 000
3.2.2.2	Renforcer les capacités des instances de gesticions foncières, de l'UCOPER et de l'APESS sur les dispositions du CFD	Nombre de formations	Maire	CA, CV, affaires domaniales, Préfecture	Membres des instances de gestion foncière, de l'UCOPER et de l'APESS	x	x	x	x	50 000	0	100 000	150 000
Total								2 800 000	600 000	6 700 000	10 100 000		

Source : Travaux d'actualisation du PCC de Péhunco, septembre 2025

4.5. Plans de réponse

Pour satisfaire les besoins des sinistrés, les activités des tableaux 23 et 24 seront mises en œuvre pour d'une part alléger la souffrance des populations et d'autre part participer aux relèvements ou réhabilitation de ces derniers.

4.5.1. Plan de réponse global

Tableau 23: Plan de réponse global

N°	Description sommaire	Indicateurs Objectivement Vérifiable	Structure responsable	Structure associée	Cibles	Quand												Ressources financières FCFA			
						01 à 03 jrs	Semaine						Mois					Disponible (Mairie)	A mobiliser		Total
							1	2	3	4	5	6	7	8	3	4	5	6	Etat	Partenaires	
1	Orientations stratégiques 1 : Assistance pour une meilleure protection des personnes et des biens																	1 800 000	1 500 000	1 900 000	5 200 000
1.1	Objectif spécifique 1 : Assurer une protection sanitaire aux populations sinistrées																	1 400 000	0	1 700 000	3 100 000
1.2	Objectif spécifique 2 : Renforcer la défense du territoire communal																	400 000	1 500 000	200 000	2 100 000
2	Orientation stratégique 2: Organisation des secours aux sinistrés																	2 800 000	12 000 000	16 600 000	31 400 000
2.1	Objectif spécifique 2.1: Assurer la prise en charge adéquate des sinistrés																	2 300 000	12 000 000	16 000 000	30 300 000
2.2	Objectif spécifique 2.2: Veiller au règlement rapide et pacifique des conflits																	500 000	0	600 000	1 100 000
3	Orientation stratégique 3 : Relèvement des sinistrés et reconstruction des infrastructures sociocommunautaires et des habitations des ménages sinistrés																	7 350 000	41 100 000	36 350 000	84 800 000
3.1	Objectif spécifique 3.1: Réhabiliter les sinistrés, les infrastructures sociocommunautaires et les habitations des ménages sinistrés																	6 500 000	39 500 000	33 850 000	79 850 000
3.2	Objectif spécifique 3.2: Diffuser les bonnes pratiques de conservation de l'eau																	400 000	0	800 000	1 200 000
3.3	Objectif spécifique 3.3: Assurer une assistance en semences et en techniques de production résilientes au changement climatique																	450 000	1 600 000	1 700 000	3 750 000

N°	Description sommaire	Indicateurs Objectivement Vérifiable	Structure responsable	Structure associée	Cibles	Quand												Ressources financières FCFA			
						01 à 03 jrs	Semaine						Mois					Disponible (Mairie)	A mobiliser		Total
						1	2	3	4	5	6	7	8	3	4	5	6		Etat	Partenaires	
4	Orientation stratégique 4 : Maintien de l'état de veille et capitalisation des acquis												1 200 000	0	1 000 000	2 200 000					
4.1	Objectif spécifique 4.1 : Assurer le suivi-évaluation périodique de la réponse												600 000	0	500 000	1 100 000					
4.2	Objectif spécifique 4.2 : Veiller à la capitalisation et à la vulgarisation des acquis												600 000	0	500 000	1 100 000					
TOTAL												13 150 000	54 600 000	55 850 000	123 600 000						

Source : Travaux d'élaboration du PCC de Péhunco, Avril 2024

4.5.2. Plan de réponse sectoriel

Tableau 24: Plan de réponse sectoriel

N°	Description sommaire	Indicateurs Objectivement Vérifiable	Structure responsable	Structure associée	Cibles	Quand								Ressources financières FCFA				
						01 à 03 jrs	Semaine				Mois				Disponible (Mairie)	A mobiliser		Total
							1	2	3	4	5	6	7	8		Etat	Partenaires	
1	Orientations stratégiques 1 : Assistance pour une meilleure protection des personnes et des biens														1 800 000	1 500 000	1 900 000	5 200 000
1.1	Objectif spécifique 1 : Assurer une protection sanitaire aux populations sinistrées														1 400 000	0	1 700 000	3 100 000
1.1.1	Activer le PCC et les clusters clefs	Coordination	Mairie	PCRRRC, PTF	Membres de la PCRRRC	x									50 000	0	0	50 000
1.1.2	Procéder à une évaluation rapide des dégâts	Une évaluation rapide est organisée après chaque catastrophe	Police Santé	Mairie	Sinistrés	x	x								300 000	0	200 000	500 000
1.1.3	Réaliser le recensement rapide des sinistrés	Le recensement et l'enregistrement des sinistrés sont faits	Mairie	ONG, CPS, Centre de santé, Police	Sinistrés	x									200 000	0	0	200 000
1.1.4	Evacuer les sinistrés/Sauvetage/Secourisme	Les premiers secours ont été apportés	Police Santé	ONG, CPS, Centre de santé, Police	Sinistrés	x	x								200 000	0	0	200 000

N°	Description sommaire	Indicateurs Objectivement Vérifiable	Structure responsable	Structure associée	Cibles	Quand								Ressources financières FCFA				
						01 à 03 jrs	Semaine				Mois				Disponible (Mairie)	A mobiliser		Total
							1	2	3	4	5	6	7	8		Etat	Partenaires	
1.1.5	Procéder à une évaluation rapide des besoins urgents des victimes	Rapport d'évaluation	Mairie, PCRRRC	Mairie, Partenaire	Sinistrés	x	x								150 000	0	0	150 000
1.1.6	Apporter les premiers secours aux sinistrés	Les sinistrés ont bénéficié des premiers secours	Mairie, PCRRRC	ONG, CPS, Centre de santé, Police, Croix Rouge, PTF	Sinistrés	x									500 000	0	1 500 000	2 000 000
1.2	Objectif spécifique 2 : Renforcer la défense du territoire communal												400 000	1 500 000	200 000	2 100 000		
1.2.1	Organiser des patrouilles dans la zone	Le comité technique est mis en place pour assurer la coordination. Nombre de patrouilles par mois	Police	Mairie, Partenaires	Populations	x	x	x	x	x	x	x	x	x	100 000	500000	0	600 000
1.2.2	Informier les populations cibles sur les comportements à risque et les bonnes pratiques de protection	Nombre de communiqués radios effectué	PCRRRC	Mairie, Partenaires, Police	Populations	x	x	x	x	x	x	x	x	x	100 000	0	200 000	300 000
1.2.3	Assurer la sécurité des sites de relogement	Nombre d'agents de FDS déployés.	Police	PCRRRC Mairie	Déplacés sur site d'accueil	x	x	x	x	x	x	x	x	x	200 000	1 000 000	0	1 200 000

N°	Description sommaire	Indicateurs Objectivement Vérifiable	Structure responsable	Structure associée	Cibles	Quand								Ressources financières FCFA				
						01 à 03 trs	Semaine				Mois				Disponible (Mairie)	A mobiliser		Total
							1	2	3	4	5	6	7	8		Etat	Partenaires	
2	Orientation stratégique 2: Organisation des secours aux sinistrés														2 800 000	12 000 000	16 600 000	31 400 000
2.1	Objectif spécifique 2.1: Assurer la prise en charge adéquate des sinistrés														2 300 000	12 000 000	16 000 000	30 300 000
2.1.1	Reloger les sinistrés	Tous les sinistrés déplacés sont relogés (Soit dans les familles d'accueil ou sur les sites d'accueil)	PCRRRC	Mairie, Partenaire, Police	Sinistrés	x	x	x	x	x					1 000 000	5 000 000	5 000 000	11 000 000
2.1.2	Mettre en place un comité de gestion de vivre et non vivre sur chaque site d'accueil	Un comité de gestion des vivre et non vivre est mis en place sur chaque site	PCRRRC	Mairie, Partenaire, Police	Sinistrés	x	x	x	x	x					0	0	0	0
2.1.3	Assurer la restauration des personnes déplacées	Tous les sinistrés reçoivent au moins un repas chaud par jour durant les 3 premiers jours	PCRRRC	Mairie, partenaire	Sinistrés	x	x	x	x	x	x	x	x	x	500 000	1 000 000	5 000 000	6 500 000

N°	Description sommaire	Indicateurs Objectivement Vérifiable	Structure responsable	Structure associée	Cibles	Quand												Ressources financières FCFA				
						01 à 03 jrs	Semaine								Mois				Disponible (Mairie)	A mobiliser		Total
							1	2	3	4	5	6	7	8	3	4	5	6		Etat	Partenaires	
2.1.4	Assurer la disponibilité en eau potable sur les sites des déplacés	L'eau potable est disponible sur les sites de déplacés	Sapeurs-pompiers	Mairie, partenaire	Déplacés sur site d'accueil	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	100 000	2 000 000	2 000 000	4 100 000
2.1.5	Assurer la disponibilité des vivres et non-vivres aux sinistrés	Tous les sinistrés relogés reçoivent des vivres et non vivres	PCRRRC	PCRRRC	Déplacés sur site d'accueil	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	100 000	1 000 000	2 000 000	3 100 000
2.1.6	Assurer la prise en charge des malades, des blessés et des personnes vulnérables	Nombre de personnes pris en charge	Santé CPS	PCRRRC	Déplacés sur site d'accueil	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	300 000	2 000 000	500 000	2 800 000
2.1.7	Apporter une assistance morale et psychologique aux sinistrés	Nombre de personnes pris en charge	Mairie	CPS, PCRRRC	Sinistrés	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	300 000	1 000 000	1 500 000	2 800 000
2.2	Objectif spécifique 2.2: Veiller au règlement rapide et pacifique des conflits															500 000	0	600 000	1 100 000			
2.2.1	Faciliter le règlements à l'amiable entre les protagonistes	Nombres de conflits réglés à l'amiable Nombre de PV établis	Mairie	Maire, affaire domaniales, Police, CPC	Eleveurs et agriculteurs	x	x	x	x	x									100 000	0	0	100 000
2.2.2	Sensibiliser sur les dispositions du code foncier et domanial	Nombre de séances/diffusions Rapports de séances	Mairie	Maire, affaire domaniales, Police, CPC	Eleveurs et agriculteurs	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	200 000	0	300 000	500 000	

N°	Description sommaire	Indicateurs Objectivement Vérifiable	Structure responsable	Structure associée	Cibles	Quand												Ressources financières FCFA				
						01 à 03 jrs	Semaine								Mois				Disponible (Mairie)	A mobiliser		Total
							1	2	3	4	5	6	7	8	3	4	5	6		Etat	Partenaires	
2.2.3	Sensibiliser sur les dispositions du code pastoral	Nombre de séances/diffusions Rapports des séances	Mairie	Maire, affaire domaniales, Police, CPC	Eleveurs et agriculteurs	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	200 000	0	300 000	500 000
3	Orientation stratégique 3 : Relèvement des sinistrés et reconstruction des infrastructures sociocommunautaires et des habitations des ménages sinistrés																7 350 000	41 100 000	36 350 000	84 800 000		
3.1	Objectif spécifique 3.1: Réhabiliter les sinistrés, les infrastructures sociocommunautaires et les habitations des ménages sinistrés																6 500 000	39 500 000	33 850 000	79 850 000		
3.1.1	Procéder à l'évaluation approfondie des dégâts	Rapport d'évaluation	PCRRRC	Mairie, PCRRRC	Sinistrés					x	x	x	x					300 000	1 500 000	1 500 000	3 300 000	
3.1.2	Recenser les activités génératrices de revenue (AGR)	Nombre d'activités recensées	Mairie	ONG	Sinistrés				x	x	x	x	x	x				50 000	0	200 000	250 000	
3.1.3	Elaborer des projets de relance des activités et de mobilisation des ressources	Nombre de projets élaborés	Mairie	PCRRRC	Sinistrés				x	x	x	x	x	x	x	x	x	150 000	0	150 000	300 000	
3.1.4	Contribuer au financement des AGR	Nombre d'activités financées Nombre de personnes impactées Rapports de suivi	Mairie	PTF PCRRRC	Sinistrés				x	x	x	x	x	x	x			1 000 000	3 000 000	2 000 000	6 000 000	
3.1.5	Réhabiliter les infrastructures sociocommunautaires touchées	Nombre d'infrastructures réhabilitées	Mairie	PCRRRC	Populations										x	x	x	x	5 000 000	30 000 000	15 000 000	50 000 000

N°	Description sommaire	Indicateurs Objectivement Vérifiable	Structure responsable	Structure associée	Cibles	Quand												Ressources financières FCFA				
						01 à 03 jrs	Semaine							Mois					Disponible (Mairie)	A mobiliser		Total
							1	2	3	4	5	6	7	8	3	4	5	6		Etat	Partenaires	
3.1.6	Faciliter la reconstruction des habitations détruites	Nombre d'habitations reconstruites	Mairie	PCRRRC	Sinistrés										x	x	x	x	0	5 000 000	15 000 000	20 000 000
3.2	Objectif spécifique 3.2: Diffuser les bonnes pratiques de conservation de l'eau																	400 000	0	800 000	1 200 000	
3.2.1	Sensibiliser sur le traitement et la conservation de l'eau à domicile, par des méthodes et technologies de traitement de l'eau à domicile et stockage sûr	Nombre de séance de sensibilisation, Nombre de personnes sensibilisées organisées	PCRRRC	Santé Radio	Populations		x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	100 000	0	200 000	300 000	
3.2.2	Sensibiliser sur les leçons et activités pratiques de traitement et de conservation de l'eau à boire	Nombre de séance de sensibilisation, Nombre de personnes sensibilisées organisées	PCRRRC	Santé Radio	Populations		x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	100 000	0	200 000	300 000	
3.2.3	Sensibiliser sur les bonnes méthodes de collecte des eaux de pluie	Nombre de séance de sensibilisation, Nombre de personnes sensibilisées organisées	PCRRRC	Santé Radio	Populations		x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	100 000	0	200 000	300 000	

N°	Description sommaire	Indicateurs Objectivement Vérifiable	Structure responsable	Structure associée	Cibles	Quand												Ressources financières FCFA				
						01 à 03 jrs	Semaine								Mois				Disponible (Mairie)	A mobiliser		Total
							1	2	3	4	5	6	7	8	3	4	5	6		Etat	Partenaires	
3.2.4	Sensibiliser sur les problèmes sanitaires liés à la mauvaise conservation des eaux et les impacts de la mauvaise pratique d'hygiène en matière de conservation de l'eau	Nombre de séance de sensibilisation, Nombre de personnes sensibilisées organisées	PCRRC	Santé/Radio	Populations		x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	100 000	0	200 000	300 000
3.3	Objectif spécifique 3.3: Assurer une assistance en semences et en techniques de production résilientes au changement climatique																450 000	1 600 000	1 700 000	3 750 000		
3.3.1	Distribuer des semences aux ménages vulnérables	Nature et quantité de semences distribués	Mairie	Partenaires ATDA	populations		x	x	x	x	x	x	x	x					200 000	500 000	500 000	1 200 000
3.3.2	Sensibiliser sur les techniques culturales climato-intelligentes et résilientes	Nombre de séances Nombre et types de techniques	ATDA	Partenaire, Mairie	Populations	x	x	x											150 000	100000	200 000	450 000
3.3.3	Adapter les systèmes de production agricole par la mise en place de techniques culturales climato-intelligentes et résilientes	Nombre de techniques culturales climato-intelligentes et résilientes mis en place	Mairie	Partenaires, ATDA	Populations		x	x	x	x	x	x	x	x					100 000	1 000 000	1 000 000	2 100 000
4	Orientation stratégique 4 : Maintien de l'état de veille et capitalisation des acquis																1 200 000	0	1 000 000	2 200 000		

N°	Description sommaire	Indicateurs Objectivement Vérifiable	Structure responsable	Structure associée	Cibles	Quand												Ressources financières FCFA				
						01 à 03 jrs	Semaine							Mois					Disponible (Mairie)	A mobiliser		Total
							1	2	3	4	5	6	7	8	3	4	5	6		Etat	Partenaires	
4.1	Objectif spécifique 4.1 : Assurer le suivi-évaluation périodique de la réponse												600 000	0	500 000	1 100 000						
4.1.1	Faire un suivi continu des actions menées	Nombre de suivi réalisé PV de suivis	Mairie	PCRRRC, PTF	Membres de la PCRRRC, sinistrés	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	300 000	0	300 000	600 000
4.1.2	Faire une évaluation mensuelle de la réponse apportée et du dispositif de coordination	Nombre d'évaluation faites Rapports d'évaluation avec des propositions de recommandations	PCRRRC	Mairie, Partenaires	Membres de la PCRRRC, sinistrés					x			x			x		x	200 000	0	200 000	400 000
4.1.3	Prendre en compte dans l'exécution de la réponse les recommandations formulées	Niveau d'exécution des recommandations	PCRRRC	Mairie, Partenaires	Sinistrés				x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	100 000	0	0	100 000
4.2	Objectif spécifique 4.2 : Veiller à la capitalisation et à la vulgarisation des acquis												600 000	0	500 000	1 100 000						
4.2.1	Produire les rapports et tous les supports/documents	Nombres de rapports/documents élaborés et bien archivés	Mairie	Maire, PF, RDLP, PCRRRC	Membres de la PCRRRC, sinistrés	x	x	x	x	x									100 000	0	0	100 000

N°	Description sommaire	Indicateurs Objectivement Vérifiable	Structure responsable	Structure associée	Cibles	Quand								Ressources financières FCFA					
						01 à 03 jrs	Semaine				Mois				Disponible (Mairie)	A mobiliser		Total	
							1	2	3	4	5	6	7	8		Etat	Partenaires		
4.2.2	Documenter les leçons apprises	Nombre de séances, Nombre de leçons apprise documenter Rapport des séances	Mairie	PCRRRC	Représentant des sinistrés	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	200 000	0	300 000	500 000
4.2.3	Partager les expériences avec les populations cibles	Nombre de séances/diffusions Rapport de séances	Mairie	Maire, PCRRRC	Populations cibles	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	300 000	0	200 000	500 000
TOTAL													13 150 000	54 600 000	55 850 000	123 600 000			

Source : Travaux d'élaboration du PCC de Pehunco, Avril 2024

4.6. Evaluation de la situation d'urgence

En situation d'urgence une évaluation est faite suivant des objectifs opérationnels comme l'indique le tableau 25.

Tableau 25 : Evaluation de la situation d'urgence

Secteur d'intervention	Objectif opérationnel	Contribution des partenaires à l'objectif	
		Avant la crise	Après la crise
Sécurité et protection	Assurer la sécurité et la protection des victimes		
Sécurité alimentaire	Assurer la sécurité alimentaire des victimes		
Santé et nutrition	Prendre en charge la santé et la nutrition des victimes		
Logistique et transport	Mettre à disposition des victimes, la logistique nécessaire pour leur évacuation		
Communication et média	Assurer une communication efficace dans la gestion de la crise		
Secours et sauvetage	Informier les personnes affectées sur les risques encourus, les précautions à prendre et les solutions proposées Activer les systèmes d'alerte précoce et des mesures de protection préventive en particulier pour les personnes vulnérables		
Abris et non vivre	Fournir des abris et articles non alimentaires aux victimes		
Eau-hygiène-assainissement	Approvisionner les victimes en eau, assurer leur hygiène et assainir leur cadre de vie		
Education	Assurer la formation des victimes en vue de leur réinsertion		

Source : Travaux d'élaboration du PCC de Péhunco, Avril 2024

5. Mécanisme général de coordination et gestion des opérations

5.1. Schéma de montage institutionnel communal de coordination

En cas de situation d'urgence au Bénin, le commandement est confié à une autorité susceptible de coordonner l'action des équipes hétérogènes d'intervention coopérant à la distribution des secours nécessaires et de prendre sous sa responsabilité toutes mesures appropriées.

A cet effet, conformément aux dispositifs institutionnels et réglementaires, la responsabilité est graduelle.

- ❖ Au niveau du village ou quartier de ville : la coordination est assurée par le Chef de Village ou le Chef de Quartier assisté par son Secrétaire. A ce titre, il est le premier responsable de la gestion des situations de crises ou de catastrophes dans sa localité. Il fait appel au Chef d'Arrondissement lorsqu'il est dépassé.
- ❖ Au niveau communal : le Maire est l'autorité chargée d'assurer la direction des opérations de secours. Il est appuyé par la Plateforme communale de réduction de risque de catastrophe et d'adaptation au changement climatique qu'il dirige et qui est composée des services déconcentrés des ministères sectoriels et des structures communautaires (ONG). L'outil dont le Maire dispose est le Plan de Contingence Communal. Lorsque la gestion de la situation dépasse la commune, le niveau supérieur intervient.
- ❖ Au niveau départemental : le Préfet du département est responsable de la gestion des crises et catastrophes dans son ressort territorial avec pour outil le Plan d'Organisation de la Réponse de Sécurité Civile (Plan ORSEC). Lorsque le niveau départemental est dépassé, il fait appel au niveau national dont l'outil de gestion est le Plan de Contingence National (PCN).
- ❖ Au niveau national : il y a une intervention concomitante sur sollicitation du préfet, avec le recours et activation en cas de nécessité du Plan de Contingence Inter Agence du Système des Nations Unies.

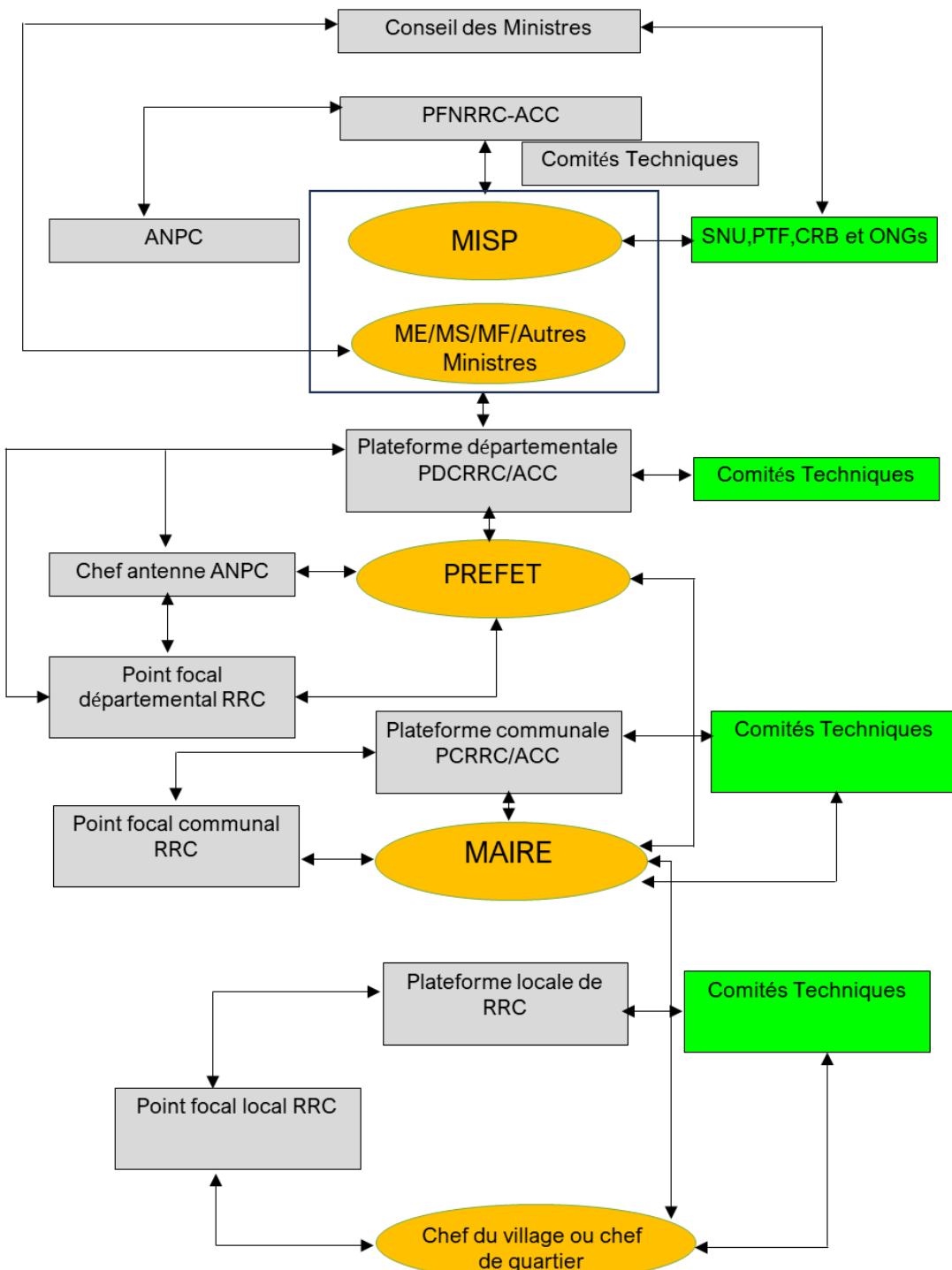
Ces différentes autorités s'appuient donc respectivement sur la Plateforme locale, communale, départementale et nationale de RRC.

Il faut noter que pour une mise en œuvre efficace et rationnelle du plan de contingence, les groupes thématiques sont mis en place pour faciliter la gestion des activités de réponse.

Le Plan de contingence est automatiquement activé et entre en application en cas d'alerte des services officiels du gouvernement, des services techniques communaux ou en cas de désastre inattendu. Le Maire ou son Adjoint est censé donner le signal de l'activation en convoquant la PCRRRC. Mais avec ou sans signal, en cas de danger imminent ou de désastre inattendu, les membres de la PCRRRC se rapportent sans

délais au local désigné pour commencer les opérations. L'action du Plan s'arrête à la fin de la situation d'urgence où il est désactivé formellement par la personne en charge de la gestion de l'urgence. A sa désactivation, les plans de relèvement et de réhabilitation sectoriels entrent en œuvre.

Figure 9 : Organigramme du dispositif institutionnel et réglementaire de RRC



Source : Plan ORSEC, 2015

5.2. Schéma de coordination sectorielle des crises

Dans le cadre de la mise en œuvre d'un plan de contingence, chaque domaine d'action d'une intervention en cas de catastrophe est différent. Tous les éléments doivent être pris en compte, ce qui oblige les différents secteurs d'activités au niveau communal à assumer des responsabilités spécifiques en fonction de leur mandat et capacité.

Pour le compte du PCC de Péhunco, le mécanisme de réponse est basé sur neuf groupes thématiques composés d'acteurs des différents dispositifs de gestion et de coordination des situations d'urgence au Bénin. Il s'agit des groupes thématiques : Sécurité alimentaire, Santé et nutrition, Eau, hygiène et assainissement, Communication et média, Education, Protection, Abris et non-vivres, Logistique et Relèvement.

6. Mise en œuvre du PCC

Cette étape intervient après l'adoption du PCC validé par le Conseil Communal et son approbation par la Tutelle. La vulgarisation du PCC doit être faite juste après son approbation et tout au long de sa mise en œuvre.

6.1. Mécanisme de mobilisation des ressources

6.1.1. Aperçu du système de financement

Des fonds exceptionnels sont mis en place et débloqués par le Gouvernement pour appuyer toutes les entités étatiques, par exemple les départements ministériels clés en matière de PRRC-ACC et les communes sinistrées. Il s'agit notamment du FADeC, du FONCAT...

De même, quelques structures intervenant dans la réponse aux urgences sont subventionnées par l'Etat. En dépit des efforts déployés par le Gouvernement, la tendance à dépendre des aides et financements extérieurs pour les secours d'urgence est encore de mise.

Au Bénin, les sources de financement dans le domaine de la Prévention et la Réduction des Risques de Catastrophes sont structurées au sein du Fonds National de réponse aux Catastrophes (FONCAT) par le décret 2020-414 du 07 novembre 2020.

Les ressources des phases pré catastrophes sont généralement dépendantes des projets financés par les PTF et les Fonds d'Appui au Développement des Communes (FADeC). Les ressources des PTF proviennent souvent des aides et dons en nature ou en espèce.

Il faudrait noter que les fonds alloués aux activités de rétablissement et de reconstruction s'avèrent nettement insuffisants par rapport aux dégâts enregistrés en cas de survenance d'une catastrophe. Ainsi, les communes mobilisent leurs propres ressources pour apporter la réponse aux urgences.

Il serait important de s'assurer que les ressources limitées disponibles sont investies de manière à maximiser leurs impacts. Aussi, la coordination et la complémentarité

des divers projets et programmes doivent être un principe de base dans l'utilisation des fonds nationaux et internationaux.

6.1.2. Mécanismes de financement durable

Des ressources propres devraient être programmées dans le Budget communal même si ces ressources sont limitées et qu'elles ne permettent pas à la commune de couvrir les besoins liés à l'ampleur des catastrophes. La commune est donc obligée de mobiliser ponctuellement un budget additionnel. Pour pouvoir répondre efficacement et dans un délai limité, la Plateforme communale PRRC-ACC devraient disposer d'un fonds dénommé « Fonds Spécial de PRRC-ACC ».

Aux ressources financières provenant du budget de la Commune s'ajoutent les financements de l'Etat, du secteur privé, des sociétés d'assurance et des aides extérieures.

Les mécanismes financiers encouragent les acteurs aux différents niveaux à :

- développer des mécanismes de prévention des risques de catastrophes ;
- définir clairement les objectifs de chaque phase de gestion des risques de catastrophes ;
- réagir rapidement à toute urgence et coordonner l'intervention pour minimiser l'impact négatif des catastrophes.

6.1.3. Mobilisation des ressources financières additionnelles

Elle est relative aux :

- aides humanitaires : des fonds d'urgence peuvent être actives à travers l'Agence Nationale de Protection Civile, la Croix Rouge, ou encore à travers les ONG nationales et internationales.
- contributions du secteur privé : la commune peut solliciter les acteurs privés pour contribuer à la réponse aux urgences.

6.2. Vulgarisation du plan

Pour faciliter la popularisation du PCC, un support synthétique de sa présentation sera élaboré par la Plateforme communale. Ce support servira de base pour la mise en œuvre de différentes initiatives d'information et de communication sur ce document de référence de la commune. Ces initiatives sont nombreuses et variées. On peut, entre autres, citer :

- la confection de plaquettes ou de dépliants de présentation du PCC ;
- la traduction en langues locales du PCC pour faciliter son appropriation par les alphabétisés de la commune ;
- la production et diffusion des émissions radiophoniques ;
- la confection d'affiches et de kakémonos ;
- l'animation d'assemblées villageoises et d'arrondissement de restitution du contenu du PCC ;
- l'animation des conseils de quartier/village et d'arrondissement ;

- les réunions des membres de la Plateforme ;
- etc.

A cet effet, la commune doit intégrer les actions de ce PCC dans son plan de communication en recourant aux canaux les plus appropriés et en tenant compte de la variété et des cibles à toucher puis de la sensibilité des informations à diffuser. La mobilisation sociale doit être au cœur de la mise en œuvre du PCC et des prises de décision des autorités communales.

6.3. Renforcement des capacités

Selon la définition du PNUD, le renforcement des capacités est le « processus par lequel les particuliers, les organisations et la société acquièrent, développent et maintiennent les aptitudes dont ils ont besoin pour réaliser leurs propres objectifs de développement ».

Le renforcement de capacités des acteurs au niveau communal vise à mobiliser les acteurs à tous les niveaux de sorte qu'ils se soucient de plus en plus d'intégrer la PCRRCC-ACC dans leur agenda de développement général, mais aussi, et c'est là un point capital, qu'ils reconnaissent le rôle transversal et central que joue le développement des capacités à cet égard.

6.4. Suivi et évaluation du plan

6.4.1. Suivi du plan

Le suivi de la mise en œuvre des activités du PCC est fait par une cellule conjointe de suivi-évaluation. Cette cellule est sous la responsabilité du président de la Plateforme Communale de Réduction des Risques de Catastrophe de la commune. La cellule organisera un système interne de suivi-évaluation qui permette un suivi et une évaluation de l'ensemble des interventions sur le terrain. Les synthèses de ces rapports seront adressées à la PCRRCC pour la validation et la capitalisation des informations. Une évaluation et un audit externes seront faits à la fin des opérations pour apprécier l'efficacité, l'efficience et l'impact de la réponse apportée, ainsi que la bonne gestion des ressources humaines, matérielles et financières engagées. Pour les crises prolongées, une évaluation à mi-parcours sera effectuée. Dans la mesure du possible, chaque acteur partie prenante doit également envisager une évaluation et un audit externes de sa propre action et la communiquer à la cellule pour une analyse globale. Au niveau sectoriel, le suivi et l'évaluation de la préparation, de la réponse d'urgence des acteurs sectoriels relèvent de la responsabilité des chefs de file sectoriels. Le suivi se fera sur la base des indicateurs de performance définis par les secteurs. Une évaluation finale sera effectuée un mois après la crise.

6.4.2. Evaluation du plan

En ce qui concerne, l'évaluation, il est recommandé deux évaluations de mise en œuvre du PCC :

- ☞ une évaluation à mi-parcours qui interviendra six mois après la mise en vigueur et une évaluation en fin de validité du plan (an). Ces évaluations seront faites par le dispositif de suivi-évaluation au niveau communal avec l'appui de personnes ressources. Cette dernière évaluation va surtout porter sur l'appréciation de l'atteinte des objectifs du PCC et les impacts sur les conditions de vie des populations.
- ☞ enfin, en vue de favoriser un suivi rigoureux de la mise en œuvre du PCC et faciliter son actualisation, la commune doit envisager la mise en place d'un dispositif simplifié de collecte, de traitement, d'analyse et de diffusion des données de la mise en œuvre du présent plan.

6.4.3. Leçons et défis de l'élaboration et de mise œuvre d'un PCC

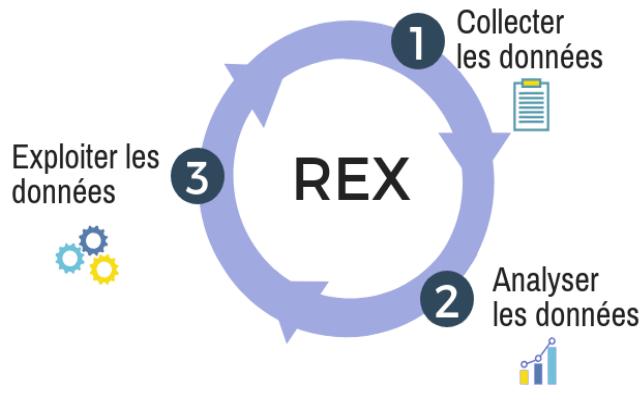
Étant donné que la commune de Péhunco n'est pas à son premier essai d'élaboration de plan de contingence même si celui de 2019 n'a pas été mise en œuvre comme cela se doit. Ce qui a fait qu'il n'a pas été possible de tirer assez d'élément d'expériences.

Toutefois, il faut noter que la classification/priorisation des aléas en groupe n'a pas été un exercice aisé. Cela a nécessité assez d'échanges en ce qui concerne l'inondation qui cette fois-ci n'a pas pu être classée parmi les trois risques majeurs prioritaire de la commune.

Par ailleurs, l'un des défis majeurs de la mise en œuvre du PCC élaboré est sa vulgarisation et le renforcement des capacités des membres de la plateforme RRC pour l'appropriation dudit document.

La gestion des situations d'urgence, voire d'une crise, donne lieu à la mise en œuvre de mesures dans des délais courts où le temps de l'analyse des situations est restreint par la nécessité d'une intervention rapide. Dans l'objectif de capitaliser cette expérience et de la mettre à disposition de tous, il est important d'identifier les difficultés de nature diverse afin de repérer les axes d'amélioration et de faire ressortir les mesures positives qui pourront être réutilisées.

Le Retour d'Expérience (appelé aussi RETEX ou REX) est une démarche qui vise à détecter et analyser les anomalies, les écarts et tout événement, qu'il soit positif ou négatif, en recherchant les causes et les enchaînements et en tirer des enseignements. Pour mettre en œuvre une démarche de retour d'expérience, trois étapes clés sont essentielles.



Copyright www.manager-go.com

✚ Étape 1 : Collecter les données

Cette première phase a pour but de recueillir toutes les données essentielles pour effectuer un retour d'expérience.

En priorité et si cela est possible, consignez les premiers retours à chaud et réunissez-les déclarations/témoignages afin de débuter la collecte d'informations.

Dans le cas d'une anomalie ou d'un événement grave, ces données sont primordiales pour comprendre ce qui s'est passé.

Pour assurer cette remontée d'informations, créez un outil (ou méthodologie) de collecte ou de remontées d'informations : formulaire, email, brainstorming, etc.

✚ Étape 2 : Analyser les données

L'analyse des données vise à caractériser l'information pour **identifier les facteurs générateurs de l'événement/situation**. Cette analyse peut aussi bien être qualitative que quantitative.

Dans le cas d'un retour d'expérience négatif, vous devez :

- ⇒ identifier les écarts constatés par rapport à ce qui a été demandé ;
- ⇒ effectuer une analyse critique à l'aide d'outils : arbre des causes, Diagramme des relations, tous les outils d'aide à la décision ;
- ⇒ déterminer les causes et les impacts qui ont amené à ces écarts, qu'ils soient positifs ou négatifs.

Dans le cas d'un retour d'expérience positif, vous devez :

- ⇒ identifier ce qui s'est passé
- ⇒ analyser les informations et en déduire des bonnes pratiques
- ⇒ Ces bonnes pratiques peuvent-elles être reproduites ? (Utiliser l'outil QOQQCPC)²

²Q – Quoi : objet, action, phase, opération.

Q – Qui : parties prenantes, acteurs, responsables.

O – Où : lieu, distance, étape.

Q – Quand : moment, planning, durée, fréquence.

C – Comment : matériel, équipement, moyens nécessaires, manières, modalités, procédures.

P – Pourquoi : motivations, motifs, raisons d'être, etc.

Étape 3 : Exploiter les données

Cette dernière étape consiste à établir un compte-rendu, un plan de déploiement des résultats analysés, dans le but de :

- définir les mesures palliatives ;
- définir le plan d'actions correctives à mettre en œuvre, que ce soit technique, organisationnel ou humain ;
- définir des actions préventives, en recherchant des situations similaires à celui effectué en retour d'expérience.

Ce plan de déploiement pourra ensuite être intégré dans le plan de prévention des risques et la cartographie des risques.

A la suite du partage des résultats, il est important d'apprendre de ses réussites et de ses échecs ou de celles des autres. Cela pourra être une bonne donnée d'entrée dans l'identification des risques majeurs et dans la réalisation d'analyses de risques.

6.4.4. Mise à jour du plan

La durée de validité du PCC est d'un (01) an. Une fois le plan adopté, il est important d'en assurer la mise à jour ou l'actualisation annuelle pour le garder apte et opérationnel. Ainsi, il faut :

- ☞ disséminer l'information du plan à chacun des acteurs ;
- ☞ faciliter à toutes les personnes impliquées la bonne compréhension de responsabilité, tâches et devoirs vis-à-vis du plan ;
- ☞ former les acteurs et organiser des exercices de simulation ;
- ☞ évaluer constamment les changements et ajuster si nécessaire ;
- ☞ communiquer les plans révisés à tous les acteurs au développement de la commune;
- ☞ rendre accessible les documents du plan pour de future référence et usage ;
- ☞ conduire régulièrement des analyses et évaluations pour vérifier le processus.

CONCLUSION

L'actualisation du Plan de Contingence Communal (PCC) de Péhunco a démarré par la conduite d'une hiérarchisation des aléas comme l'a recommandé le guide actualisé d'Août 2021 sur le processus d'actualisation de PCC au Bénin. Cette activité a fait suite à une phase préparatoire constituée d'un certain nombre d'étapes.

Il est bien de signaler que l'actualisation de ce document est le fruit d'un processus qui a impliqué les populations à la base surtout les membres de la Plateforme Communale de Réduction des Risques et Catastrophes ainsi que les acteurs du développement à divers niveaux avec l'appui technique de l'Association des Communes de l'Atacora et de la Donga (ACAD).

A la suite du traitement des données collectées, il faut noter que l'analyse s'est poursuivie avec la hiérarchisation et la priorisation des risques majeurs retenus à l'aide de la matrice de comparaison proposée dans le nouveau guide. Cela a permis de dégager trois principaux risques en tenant compte d'une part de la probabilité d'occurrence, et d'autre part de la sévérité ou l'étendue des impacts des risques potentiels identifiés. Ces trois principaux risques prioritaires dégagés par ordre d'importance pour la planification de réponse sont :

- ⇒ **Insécurité/extrémisme violent**
- ⇒ **Pluies anormales ou hors saison ;**
- ⇒ **Conflits agropastoraux.**

Un mécanisme de coordination et de gestion des opérations a été également proposé de même qu'un dispositif de mise en œuvre du PCC. A ce niveau, un mécanisme de mobilisation des ressources pour la mise en œuvre du PCC est proposé de même que les supports et canaux nécessaires pour la vulgarisation de ce plan.

Enfin, des mesures doivent être prises au cours de l'exécution des plans de préparation et de réponse élaborés pour réduire les effets de ces aléas, les prévenir ou les amoindrir si possible afin que ces risques ne perturbent pas le développement socio-économique et environnemental de la commune.

ANNEXES

Annexe 1 : Nombre de ménages à enquêter par villages et par arrondissement

Divisions administratives	Nombre ménages	Total population 2013	Projection population 2023	Projection ménages 2023	Poids ménages RGPH 4	Echantillon
BENIN	1803123	10008749	-	-	-	-
DEP: ATACORA	107599	772262	1081286	-	-	-
COMMUNE DE PEHUNCO	9 111	78 217	109516	12757	100%	562
ARRONDISSEMENT DE GNEMASSON	1 729	15 140	21198	2421	19%	107
BONIGOUROU	297	2 468	3456	416	3%	18
DOH	401	4 067	5694	561	4%	25
GNEMASSON	698	5 638	7894	977	8%	43
SAYAKROU	222	1 842	2579	311	2%	14
SAYAKROU GAH	111	1 125	1575	155	1%	7
ARRONDISSEMENT DE TOBRE	2 698	25 860	36208	3778	30%	166
BANA	162	1 546	2165	227	2%	10
GONRI	104	909	1273	146	1%	6
GUIMBEREROU	191	1 827	2558	267	2%	12
OUASSA KIKA	337	3 487	4882	472	4%	21
MARE OROUGAN	164	1 648	2307	230	2%	10
NIMGOUSSOUROU	136	1 141	1598	190	1%	8
SINAOU	133	1 183	1656	186	1%	8
TOBRE	592	5 596	7835	829	6%	37
TONRI	397	3 878	5430	556	4%	24
OUASSA MARO	482	4 645	6504	675	5%	30
ARRONDISSEMENT DE PEHUNCO	4 684	37 217	52110	6558	51%	289
BEKET	257	2 403	3365	360	3%	16
BEKET-GAH	170	1 537	2152	238	2%	10
BOUEROU	771	6 695	9374	1080	8%	48
PEHUNCO I	687	4 790	6707	962	8%	42
PEHUNCO II	727	4 650	6511	1018	8%	45
PEHUNCO-GAH	303	2 515	3521	424	3%	19
SINAOURAROU	797	5 595	7834	1116	9%	49

Divisions administratives	Nombre ménages	Total population 2013	Projection population 2023	Projection ménages 2023	Poids ménages RGPH 4	Echantillon
SINAOURAROU-GAH	244	2 050	2870	342	3%	15
SOAODOU	398	3 980	5573	557	4%	25
SOASSARAROU	126	1 248	1747	176	1%	8
SOMPAREROU-GAH	204	1 754	2456	286	2%	13

Source : INSAE, RGPH 4-2013 et projections démographiques, Février 2024

Annexe 2 : Contacts d'urgence à renseigner les membres de la plateforme RCC

Structures	Qualité	Principal		
		Nom et Prénoms	Contact	E-mail
Mairie	Maire	Koto OROU MARE	0197113242	
	Secrétaire Exécutif	Traoré N. D. ZAKARI YOUSAO	0197241581	
	PF-RRC	Tamimou SOULE	0196790252	
	DDLP	Géoffroy M. HOUNSA	0197816210	
Santé	Médecin chef	Nicoderme YOLOU	0166249849	
Police	Commissaire de Péhunco	Camille ADOYIBO	0144302175	
GUPS	Chef	Esthète HONGBETE	0196843746	

Annexe 3 : Les 10 principes du code de conduite lors des interventions en cas de catastrophe

Les communautés victimes des catastrophes sont en droit d'attendre de ceux qui les aident qu'ils respectent ces principes.

PRINCIPES DU CODE DE CONDUITE	
01	L'impératif humanitaire est la priorité absolue
02	L'aide est apportée sans aucune considération de race, de croyance ou de nationalité du bénéficiaire, et sans discrimination d'aucune sorte. Les priorités en matière d'assistance sont déterminées en fonction des seuls besoins
03	L'aide humanitaire ne saurait être utilisée au service de convictions politiques ou religieuses, quelles qu'elles soient
04	Nous nous efforcerons de ne pas servir d'instrument à la politique étrangère des gouvernements
05	Nous respecterons les cultures et les coutumes
06	Nous chercherons à fonder nos interventions sur les capacités locales
07	Nous nous emploierons à trouver des moyens d'associer les bénéficiaires des programmes à la gestion des secours
08	Les secours doivent autant viser à limiter les vulnérabilités futures qu'à satisfaire les besoins essentiels
09	Nous nous considérons redevables, tant à l'égard des bénéficiaires potentiels de nos activités que vis-à-vis de nos donateurs
10	Dans nos activités d'information, de promotion et de publicité, nous présenterons les victimes de catastrophes comme des êtres humains dignes de respect, et non comme des objets de commisération